ISSN 0024-7650

L'éditorial d'Arlette Laguiller

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2232 - 13 mai 2011 - **Prix: 1 €** - DOM: 1,50 €

L'État les subventionne et nous présente la note

Les seuls assistés sont les banquiers et les gros actionnaires !

30 ans après 1981

Les politiciens encensent l'un des leurs

p. 5

Grèce

Les banques se payent sur la population

p. 10

M 06189 - 2232 - F: 1,00 €

11, 12 et 13 juin

p. 16

La Fête de Lutte Ouvrière

LO

SOMMAIRE

Leur société

p 4 ■ Remboursement des victimes du Mediator
■ Procès de l'hormone de croissance
■ Emploi fictif très bien rémunéré
p 5 ■ Trente ans après le 10 mai 1981
■ DSK et sa Porsche
p 6 ■ La Poste, où comment payer plus cher...
■ SNCF : profit à grande vitesse ?
■ Dans les prisons pour mineurs
p 7 ■ Allocations familiales et absentéisme scolaire
■ Réforme du baccalauréat professionnel
■ Collège Rosa-Luxemburg à Aubervilliers
p 11 ■ La régulation des pratiques bancaires...
■ Le prêt à taux zéro nouvelle formule
■ Toujours plus de prisons
■ Réforme électorale
p 12 ■ Expulsions des migrants
■ Luxe et palaces.

Dans le monde

p 8/9 ■ Tunisie : un gouvernement hostile aux classes populaires
■ Syrie : répression sanctionnée, la population en lutte ne doit compter que sur elle-même
■ Égypte : nouvelles violences contre les coptes
■ Palestine : le gouvernement israélien contre l'accord Fatah-Hamas
■ Le drame des migrants de Lybie et de Tunisie
p 10 ■ Grèce : la spirale infernale de l'endettement
■ Les 125 ans de Coca-Cola

Dans les entreprises

p 12 ■ Continental - Toulouse - Foix
p 13 ■ PSA Rennes ; Remboursement des prêts par la filière automobile ; Ford – Blanquefort (Gironde) ; Sodetal – Tronville-en-Barrois (Meuse)
p 14 ■ Zone industrielle Alba-Sud (Montauban) ; CMR - Bagnolet ; La Poste - Beauvais (Oise)
p 15 ■ CAF ; SNCF ; Terminal méthanier de Dunkerque ; Usine chimique Arkéma ; Saint-Chamond (Loire)

La fête

p 16 ■ Programme

• La hausse des prix continue

Il faut cesser de payer pour les spéculateurs !

On peut difficilement nier cette évidence : le prix des carburants, les tarifs du gaz et de l'électricité, les loyers, l'alimentation, tout augmente. Dans sa dernière enquête, l'Insee estime par exemple que la hausse des prix de l'énergie atteint 15,3 % sur un an, celle des carburants 17,4 % et celle du fioul 31,2 %. Les produits alimentaires ne sont pas en reste, en particulier les prix de la viande qui progressent en moyenne de 4,5 % pour le porc et jusqu'à 6,5 % pour le poulet. On nous dit que cette progression découle du fait que depuis un an les cours du blé et du soja, qui constituent la base de l'alimentation animale, ont flambé.

En fait, la spéculation sur les matières premières comme le pétrole mais aussi sur les céréales bat son plein. Les trusts pétroliers comme les trusts agro-alimentaires en profitent pour faire valser les prix. Les grossistes, la grande distribution et les détaillants, tous les maillons de la chaîne répercutent cette tendance jusqu'aux consommateurs, qui n'ont guère d'autre choix que celui de payer.

Si on en juge par les profits annoncés par Total, Danone et compagnie, les trusts tirent très bien leur épingle du jeu.

Le problème est que depuis des années les salaires, les retraites et les pensions, eux, n'augmentent pas. Le pouvoir d'achat des classes populaires ne cesse d'être amputé. Ce qui est donc à l'ordre du jour c'est, pour commencer, une augmentation conséquente de ces revenus pour rattraper le retard pris. Mais il faut en même temps imposer une véritable indexation par rapport à l'évolution des prix, autrement dit l'échelle mobile des salaires, retraites et pensions, sous le contrôle des travailleurs.

Roger MEYNIER

Fête régionale de Lutte Ouvrière

LO

MARSEILLE

Dimanche 15 mai à partir de 11 h 30

Dans le Parc de loisirs de Valabre, à Gardanne

Nathalie ARTHAUD

prendra la parole à 16 heures

LO

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	*Lutte Ouvrière*		*Lutte de Classe*
Destination :	*6 mois*	*1 an*	*1 an*
France, DOM-TOM	*18 €*	*35 €*	*15 €*
DOM-TOM avion	*25 €*	*50 €*	*21 €*
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	*30 €*	*60 €*	*20 €*
USA, Canada	*35 €*	*70 €*	*22 €*
Autre Amérique, Asie, Océanie	*43 €*	*85 €*	*25 €*
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise du 9 mai

Les seuls assistés, ce sont les banquiers et les gros actionnaires

Il faut mettre fin «*aux dérives de l'assistanat*», contraindre les bénéficiaires du RSA à cinq heures hebdomadaires de «*service social*» et «*plafonner le cumul des minima sociaux*». Le ministricule qui a proféré cette proposition, Laurent Wauquiez, rejeton d'une famille bourgeoise, un des jeunes loups du gouvernement Sarkozy-Fillon, a toute la morgue de ses aînés, riches ou laquais des riches.

Le chômage est de plus en plus catastrophique. Une fois qu'on a été licencié, on n'a pratiquement pas de chances de retrouver du travail, et en tout cas pas avec le même salaire qu'auparavant. Pour les vieux travailleurs, c'est sans espoir. Pour ce qui est des jeunes, ils sont de plus en plus nombreux à « tenir les murs » ou à galérer de petits boulots en petits boulots. Et, parmi les licencieurs, un des plus importants c'est l'État lui-même. Un fonctionnaire sur deux partant à la retraite n'est pas remplacé. Les services publics les plus indispensables, la santé, la Sécurité sociale, l'éducation, la poste, les transports collectifs, en paient le prix et se dégradent.

Et Wauquiez de considérer tous les chômeurs comme des fainéants qu'il faut faire travailler !

Ses collègues ont tous le même culot. Ainsi Christine Lagarde, la ministre de l'Économie et des Finances, donne à la télévision des conseils sur la meilleure façon de vivre avec un salaire d'ouvrier, avec lequel on ne peut pas s'en sortir : «*ne pas s'endetter*», «*bien lire les contrats, y compris ce qui est écrit en tout petit*», «*pour ne pas payer trop cher les factures de téléphone, changer régulièrement d'opérateur*» et, si l'essence coûte trop cher, il faut prendre son vélo. Qu'ils continuent comme cela, ces ministres qui n'ont pas de problèmes de fin de mois ! Leur cynisme finira par provoquer une explosion sociale !

Tous ces gens qui nous gouvernent connaissent la situation des salariés. Ils savent qu'avec les hausses de prix qui se sont accélérées, des loyers à l'électricité, de l'essence à la nourriture, les 1 050 euros net du smic ne suffisent absolument pas. Or le smic, de salaire minimum, est devenu un salaire moyen, sinon même un salaire enviable pour tous ceux qui, avec des petits boulots ou des contrats intermittents, doivent s'en sortir avec la moitié de cette somme.

Ceux qui nous dirigent savent tout cela, mais ils imposent quand même une politique d'austérité de plus en plus impitoyable. Ils l'imposent en brandissant le montant de la dette publique. Elle est en effet catastrophique. Mais elle n'a pas été creusée en offrant des salaires trop élevés aux travailleurs de l'État. Elle n'a pas été creusée pour aider les retraités ou les chômeurs. Elle a été creusée par les milliards versés aux banquiers, aux patrons et actionnaires des grandes entreprises, comme aux riches particuliers. Qui, parmi les salariés, a pu prendre sa part dans cette ristourne de 300 millions d'euros versés par le Trésor public à quelques centaines d'individus les plus riches de ce pays, dont madame Bettencourt ? Ce sont eux les seuls assistés, et à une échelle gigantesque !

Ce n'est pas l'argent qui manque pour payer des salaires corrects. Ce n'est pas l'argent qui manque pour embaucher dans tous les services publics. Ce n'est pas l'argent qui manque pour assurer une retraite digne aux travailleurs âgés.

Mais ceux qui dirigent la société, les politiques sur le devant de la scène et les capitalistes, les banquiers, les gros actionnaires qui tirent les ficelles en coulisse, mènent une politique de classe. Une politique qui aboutit à faire crever la majorité de la population afin que la minorité la plus riche s'en sorte bien malgré la crise.

Cette situation devient de plus en plus intenable. Et nous n'avons pas à croire les charlatans qui brandissent l'élection présidentielle de 2012 comme une échéance où les choses peuvent s'améliorer, des dignitaires du PS à Marine Le Pen, en passant par Sarkozy et son clan. Tous ceux qui réfléchissent un peu savent que promettre des changements en 2012 est un mensonge grossier, éhonté. Les élections changeront peut-être le nom de celui qui occupe l'Élysée mais ne modifieront en rien le pouvoir dictatorial des plus riches sur la société. Ceux-là, ils ne sont sensibles qu'au rapport de forces. Ils ne lâcheront quelque chose aux travailleurs que s'ils se sentent menacés. Et menacés non seulement dans leurs profits mais aussi dans leurs propriétés.

La société est grosse d'une explosion sociale. La poudre aux yeux électorale ne pourra pas la désamorcer. Pour les riches et pour leurs serviteurs, c'est un motif de crainte. Pour le monde du travail, c'est un motif d'espoir.

Arlette LAGUILLER

Cercle Léon Trotsky

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour sujet :

Avec Mitterrand, et après... la gauche au gouvernement

Vendredi 13 mai à 20 h 30

Espace Paris-Est Montreuil 128, rue de Paris – Montreuil (Seine-Saint-Denis) Métro : Robespierre (ligne 9)

Participation aux frais : 3 euros

• Emploi fictif

Très bien rémunéré !

« Préfet en mission de service public » : sous ce nom se cache un réel gaspillage de l'argent public qui a fait scandale et dont la presse a reparlé récemment à l'occasion de l'anniversaire de l'élection de Mitterrand, car c'est lui qui a commencé à nommer ses amis à ces postes. Mais Chirac et Sarkozy ont continué à s'en servir sans réticence.

La loi autorise en effet le pouvoir à nommer chaque année jusqu'à sept préfets supplémentaires, sans affectation territoriale, sur des postes dits hors cadre. Cela afin d'effectuer des missions de service public relevant du gouvernement, pendant une période de trois ans qui peut être prolongée de deux ans supplémentaires. Ce petit boulot précaire est payé la modique somme de 6 000 euros brut mensuels et permet de compléter confortablement sa retraite, les indemnités complémentaires de retraite actuellement perçues par ces préfets étant en moyenne de 4 000 euros. Cette rémunération ne comportait et ne comporte aucune contrepartie, puisqu'il s'est agi pour les différents gouvernements d'offrir une rente à des amis bien choisis.

Sous les deux septennats de Mitterrand, une soixantaine de personnes au total ont été nommées sur ces postes. Parmi elles on peut citer Michel Delebarre, ancien député-maire de Dunkerque et sept fois ministre sous Mitterrand. Et en 1995, en pleine cohabitation, le gouvernement Balladur a nommé à ce poste un fidèle de Sarkozy – alors ministre du Budget – un certain Brice Hortefeux.

Bref, tous les pouvoirs, de gauche comme de droite, ont utilisé ce système pour placer leurs amis et continuent à le faire. Les mêmes nous expliquent, l'air grave, qu'il faut absolument faire des économies sur le budget de l'État et qu'il faut que les classes populaires acceptent de se serrer la ceinture !

Stéphane FORT

• Mediator

Servier doit indemniser tous les utilisateurs de son médicament !

Le gouvernement se prépare à mettre en place un fonds d'indemnisation pour les victimes du Mediator. Depuis plusieurs mois, le ministre de la Santé Xavier Bertrand a multiplié les déclarations affirmant que les laboratoires Servier étaient les principaux responsables et qu'ils devraient payer. Selon *Le Figaro*, la procédure d'indemnisation envisagée par le gouvernement risque bien d'aboutir à un tout autre résultat.

ARC

Aujourd'hui il est clairement établi que le Mediator est un médicament inutile et dangereux. Il aurait fait entre 500 et 2 000 morts et entraîné des problèmes cardiaques chez un bien plus grand nombre de patients. Commercialisé pendant trente-trois ans, il était autorisé pour traiter le diabète mais a été largement utilisé comme coupe-faim. La question de sa dangerosité se pose depuis la fin des années 1990. Il n'a pu être maintenu sur le marché dans ces conditions qu'en raison des liens privilégiés entre les laboratoires Servier et de hauts responsables de l'État.

Le gouvernement n'envisagerait d'indemniser que les patients présentant des maladies causées par le Mediator. Cela ne concernerait donc au mieux que quelques dizaines de milliers de personnes, et non pas les cinq millions de patients qui l'ont utilisé. C'est un tour de passe-passe choquant. Tous les malades qui ont pris du Mediator, trompés par les laboratoires Servier, vivent aujourd'hui dans l'angoisse de tomber malades à cause de ce médicament. Il serait normal qu'ils soient tous indemnisés.

Le gouvernement avait envisagé de faire payer les médecins qui avaient prescrit le Mediator comme coupe-faim. Certains de ces médecins portent une part de responsabilité, mais d'autres avaient interrogé les laboratoires Servier, qui leur avaient certifié la fiabilité de leur médicament. Reporter la faute sur ces médecins revient clairement à faire payer le lampiste.

Certes, les laboratoires Servier ne sont pas seuls responsables de ce scandale sanitaire. Ils ont bénéficié de complicités dans le monde médical et dans les organismes d'État, mais ils en sont eux les organisateurs et les principaux bénéficiaires.

Ces laboratoires disposeraient actuellement de deux milliards d'euros de trésorerie disponible. Cet argent provient, entre autres, des profits réalisés en vendant le Mediator. L'utiliser pour indemniser les victimes ne serait qu'un juste retour des choses. D'autre part, la Caisse nationale d'assurance maladie évalue à 1,3 milliard d'euros ses dépenses pour rembourser le Mediator et ses conséquences sanitaires. C'est aux laboratoires Servier de rembourser l'intégralité de cette somme. Ils en ont largement les moyens.

Le gouvernement semble chercher à éviter aux laboratoires Servier d'assumer la totalité des conséquences financières de leurs actes. Preuve que les liens entre responsables de l'État et patrons des laboratoires pharmaceutiques ne sont toujours pas coupés.

Jean POLLUS

• Procès de l'hormone de croissance

Une relaxe qui pose question

Le 5 mai le procès en appel dans l'affaire de l'hormone de croissance s'est terminé par la relaxe des deux derniers accusés.

L'injection régulière de cette hormone peut permettre à des enfants présentant une croissance insuffisante d'atteindre une taille normale. Dans les années 1980, la seule façon d'obtenir cette hormone était de l'extraire du cerveau de personnes décédées. Ce traitement a représenté un espoir pour de nombreuses familles. Malheureusement, il est apparu rapidement qu'il contenait un risque de transmission d'une maladie mortelle du système nerveux : la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Aux Etats-Unis, le lien entre cette maladie et les injections d'hormone de croissance a été établi dès 1984. Le traitement a été interdit l'année suivante. Les responsables français ont prétendu alors que leur technique de prélèvement était meilleure, ont modifié un peu le procédé de préparation de l'hormone et ont continué à l'utiliser jusqu'en 1988.

Si la France s'est distinguée dans ce domaine, c'est par le nombre de victimes. 1 698 enfants ont été traités, 120 sont morts aujourd'hui, soit plus de la moitié des décès survenus dans le monde à cause de l'hormone de croissance. La maladie peut n'apparaître que plusieurs dizaines d'années après la contamination et les survivants vivent donc dans l'angoisse de la voir se développer.

La première plainte en justice a été déposée en 1991. Un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) de 1992 avait mis en évidence de « graves dysfonctionnements » des dispositifs de fabrication et de diffusion de l'hormone. Successivement des responsables de l'Institut Pasteur et de l'association chargée des prélèvements sur les cadavres ont été mis en examen. Le premier procès en 2008 s'était conclu par un non-lieu pour les sept accusés et les lenteurs judiciaires sont tellement importantes que deux des principaux accusés sont morts entre-temps, dont le seul qui était accusé de corruption.

Aujourd'hui, la présidente de l'association des victimes de l'hormone de croissance parle de catastrophe judiciaire. La justice actuelle n'a effectivement pas permis ou pas voulu faire la lumière sur un scandale comparable à celui du Mediator. De celui-ci au sang contaminé et à l'hormone de croissance, la justice ne trouve que des responsables, jamais coupables ! C'est soit de la cécité, soit une mansuétude troublante.

J. P.

Les familles des victimes assommées par le verdict.

AFP

• Trente ans après le 10 mai 1981

Les politiciens encensent l'un des leurs

Une semaine, tout juste, après que les derniers cierges allumés à l'occasion de la béatification de Jean-Paul II se sont éteints, on en a allumé d'autres, et à foison, pour glorifier cette fois, le 30e anniversaire de l'élection de François Mitterrand.

Martine Aubry et Lionel Jospin pendant la commémoration du 10 mai 1981.

AFP

De tout bord, on en fait des tonnes et des tonnes. Même la droite s'est inclinée devant la mémoire de ce politicien qui, faut-il le rappeler, fit l'essentiel de sa carrière dans ses rangs. Ouvertement d'abord, jusqu'aux années cinquante et de façon plus camouflée dans les années suivantes.

Tous se sont rejoints pour vanter son habileté politique, que certains qualifient de « florentine », manière de dire qu'il avait des dons pour tromper son monde. Ce qui n'est pas contestable.

À la tête du PS, on se bouscule pour apparaître comme le plus fidèle, sinon le plus humble de ses héritiers. C'est à qui brandira, sinon un vrai (faux) morceau de la vraie croix, du moins un bout de sa légendaire écharpe rouge ou de son chapeau mou.

Si la reconnaissance que le monde des politiciens exprime à l'égard de celui qu'ils considèrent comme un de leurs modèles en politique se comprend, les classes populaires n'ont, elles, aucune raison de se congratuler ou d'éprouver une quelconque nostalgie de cette période.

La façon dont il a su tromper son monde est-elle due à des talents exceptionnels ? En tout cas il a bénéficié d'une remarquable complaisance pour construire sa carrière et sa légende, pour ne pas dire d'une complicité des médias qui, unanimes dans leur silence, ont réussi à totalement occulter tout son passé de politicien ouvertement ancré à droite. Y compris ses fréquentations plus que douteuses avec des hommes comme René Bousquet, responsable de la déportation massive des Juifs sous Vichy.

Il a su surtout duper tout son monde en passant, aux yeux de la classe ouvrière et des classes populaires, comme l'incarnation d'un profond espoir de changement. Il y a réussi avant tout grâce à l'attitude des dirigeants du PCF, qui n'ont pas ménagé leurs efforts, et ceux des militants, pour lui construire un formidable piédestal. Ils l'ont fait dès 1965, mais surtout après son élection en 1981. Celle-ci permit à Mitterrand d'accéder aux sommets pour, ensuite, mener une politique tout entière au service des intérêts de la bourgeoisie et frontalement dirigée contre les intérêts des travailleurs et des classes populaires. C'était, faisaient croire les dirigeants du PCF à l'époque, du donnant-donnant. Le PCF apportait à Mitterrand, et par-delà au PS, son onction comme représentant des intérêts du monde du travail. En contrepartie, Mitterrand élu leur apporterait l'honorabilité ministérielle.

Un marché de dupes ? Pire, une forfaiture car les responsables ne pouvaient honnêtement ignorer les termes du contrat.

Car Mitterrand n'avait même pas caché son jeu. En juin 1972, devant le congrès de l'Internationale socialiste réuni à Vienne en Autriche, il avait justifié ainsi son alliance avec le PCF autour du Programme commun : « *Notre objectif fondamental, c'est de refaire un grand Parti socialiste sur le terrain occupé par le Parti communiste lui-même, afin de refaire la démonstration que, sur cinq millions d'électeurs communistes, trois millions peuvent voter socialiste : c'est la raison de l'accord PC-PS* ». Mitterrand avait donc affiché d'entrée le prix des places qu'il ferait payer au PCF pour laisser entrer quatre des siens dans un gouvernement en 1981.

Aujourd'hui ceux qui se présentent comme les héritiers de Mitterrand ne prennent pas la peine de se revendiquer de son action – réduite à très peu de chose, il est vrai – en faveur des classes populaires. Ils mettent en avant ses qualités d'homme politique, au sens politicien du terme, sa capacité à rivaliser avec les autres grands de ce monde ; c'est-à-dire en fin de compte sa dimension d'homme d'État ou, pour dire les choses autrement, sa rouerie et sa roublardise mises au service des classes possédantes. C'est une façon finalement assez franche de se définir.

Jean-Pierre VIAL

• Mitterrand et la peine de mort

Sans remords

L'une des rares mesures que l'on cite au palmarès de l'activité de Mitterrand, durant ses quatorze années de présidence, c'est d'avoir aboli la peine de mort, en dépit de l'opposition supposée d'une majorité de l'opinion.

C'est incontestablement un progrès de civilisation. Ses prédécesseurs n'avaient pas osé le faire. Encore faut-il rappeler que, dans un certain nombre de pays européens, entre autres des grands pays comme la Grande-Bretagne ou l'Allemagne, cette mesure existait déjà depuis un certain temps.

Mais c'est ce même Mitterrand qui, quand il était garde des Sceaux, avait laissé exécuter 45 militants qui combattaient en Algérie pour libérer leur pays du joug colonial imposé par la France, parmi lesquels un militant du Parti communiste algérien, Fernand Iveton, guillotiné à Alger en 1957. En sa qualité de ministre de la Justice, Mitterrand se prononça pour l'exécution de ces sentences.

Le courage qu'on attribue à Mitterrand pour avoir aboli la peine de mort n'a pas été jusqu'à regretter ses choix quand il avait le pouvoir d'arrêter la guillotine.

J.-P. V.

• La Porsche de DSK

Un candidat qui n'a pas honte de s'afficher

Dominique Strauss-Kahn et sa femme, Anne Sinclair, montant dans une Porsche haut de gamme au pied de leur appartement de la place des Vosges : cette photographie publiée par *Le Parisien* a déclenché les attaques venimeuses du clan Sarkozy et les commentaires hypocrites des multiples clans présidentiels à l'intérieur du Parti socialiste. C'est vrai que, pour gagner les suffrages des électeurs modestes et du « peuple de gauche », il y a mieux. La Porsche n'appartenait pas à DSK, mais à l'un de ses conseillers en communication, Ramzi Kiroun. C'est presque pire, car il s'agit d'un porte-parole du groupe Lagardère, qu'on ne peut soupçonner de défendre le petit peuple.

DSK a mis là le pied sur une peau de banane et tous ses ennemis de droite et rivaux du PS tâchent de le faire chuter, au moment où les sondages le présentent comme le favori pour la présidentielle de 2012. Toutefois l'épisode ne révèle rien de nouveau. Directeur du FMI, ancien avocat d'affaires parisien, propriétaire d'appartements ou de maisons à Paris, Washington et Marrakech, DSK mène la vie d'un membre des classes privilégiées. Bien des sympathisants et électeurs socialistes n'apprécient sans doute pas ce train de vie, qui en revanche peut rassurer les bourgeois et petits bourgeois qui rêvent d'être grands.

Après tout, tant mieux, les goûts et les préférences sociales s'affichent au naturel. Qu'il se déplace en Porsche ou en vélo, s'il est élu, comme Mitterrand, DSK roulera pour les patrons et les riches, comme il l'a fait au ministère des Finances et le fait en ce moment à la tête du FMI.

Vincent GELAS

• SNCF

Ligne à grande vitesse ou... profits à grande vitesse ?

LO

Le projet de ligne à grande vitesse reliant Paris au grand Sud-Ouest en est au bouclage du financement du tronçon Tours-Bordeaux (303 km). À ce propos, les différentes collectivités locales sont divisées. Ainsi, la région Poitou-Charentes dirigée par Ségolène Royal ne conçoit sa participation que comme un prêt.

Que ce soit au Pays Basque ou dans les régions bordelaise et toulousaine, c'est une levée de boucliers pour une partie des populations concernées, inquiètes des nuisances ou des conditions d'indemnisations occasionnées par la réalisation du projet.

Cela dit, le projet de LGV raccourcirait de manière significative les trajets en train vers le Sud-Ouest, ramenant par exemple Toulouse à 3 h 05 de Paris au lieu de 5 h 30, au mieux, aujourd'hui. Ce serait incontestablement un progrès, mais le progrès, même réel, ne constitue dans cette société qu'un effet subordonné à une autre préoccupation prioritaire : le développement des profits capitalistes, ce que les commentateurs appellent aimablement la « rentabilité ».

Cette rentabilité va à l'encontre du progrès. Par exemple, à la SNCF et à RFF, ce qui est à l'ordre du jour est la suppression de certaines lignes, la réduction du nombre de gares, du nombre d'arrêts, la réduction de l'entretien des voies, la disparition programmée du fret, la volonté de l'État d'ouvrir les TER à la concurrence et les réductions d'emplois drastiques à la SNCF. La politique du TGV ne compense pas tout cela. Elle réduit certes les temps de trajet, mais pas les incidents ni les retards fréquents, tandis que les tarifs sont incompréhensibles et toujours trop chers.

Cette logique de la rentabilité se traduit aussi par la soumission aux intérêts capitalistes privés. Ainsi, la ligne prévue est donnée en concession au groupe Vinci pour 44 ans. Il en assumera l'exploitation c'est-à-dire qu'il facturera à la SNCF, comme sur une autoroute, l'utilisation de la LGV. Mais pour la construction Vinci n'assumera qu'une partie du financement. Sur le total estimé d'environ 8 milliards d'euros du projet, ce groupe ne financera que 3,8 milliards. Le reste sera assuré par des financements publics, pour moitié par l'État et RFF, et par les collectivités territoriales pour 1,5 milliard d'euros. Qu'il s'agisse de l'État, de RFF ou des collectivités, leur dette continuera donc de s'accroître, pour la plus grande satisfaction des banquiers. Et cela d'autant plus que le coût réel du projet risque d'être bien supérieur aux prévisions. Déjà, Vinci a réclamé un supplément de plus de 60 millions à RFF, sous prétexte d'augmentation du prix des matières premières.

Voilà donc un nouvel exemple de la façon dont le progrès est mis au service d'intérêts privés et de quelle façon des investissements publics aussi importants vont alimenter les profits des groupes capitalistes privés et des banques. Comme dans bien d'autres domaines, ce serait pourtant à l'État de faire les travaux au prix coûtant, en embauchant lui-même les corps de métier nécessaires, puis d'assumer la gestion d'une telle infrastructure.

Jean Claude SARAN

• La Poste

Payer plus cher un service dégradé, c'est cela aussi la loi du profit

Alors que La Poste a engrangé 550 millions d'euros de bénéfices l'an dernier, elle annonce une nouvelle augmentation du prix du timbre, la sixième depuis 2005, pour juillet prochain. La lettre dite prioritaire devrait passer de 0,58 à 0,60 euro. Elle est censée parvenir à son destinataire le lendemain (J+1). En réalité, dans 16,6 % des cas elle arrive hors délai, comme vient de l'indiquer une étude officielle.

Pour faire bonne mesure, La Poste annonce aussi, pour octobre, un nouveau tarif présenté comme économique à 0,57 euro, pour une livraison dans les 48 heures (J+2). Or il existe déjà un tarif de courrier lent (J+3 à J+5), dit écopli, qui ne coûte que 0,53 euro du moins pour le moment, car il doit bientôt passer à 0,55 euro pour lancer sa nouvelle formule censée être plus attractive. La direction de La Poste invoque que l'écopli concerne moins de 10 % des lettres envoyées par les particuliers. C'est surtout une façon de tout embrouiller pour justifier les hausses qui se sont multipliées ces dernières années. Au début de 2003, un timbre ne coûtait encore que 46 centimes d'euro. Cette année-là, il était passé à 50 centimes, le gouvernement invoquant alors la nécessité de rétablir l'équilibre du budget de La Poste. Or entre 2003 et 2007 le bénéfice de celle-ci a plus que quadruplé. Le gouvernement a estimé qu'il était temps d'ouvrir la voie aux actionnaires privés en transformant, en 2010, La Poste en société anonyme dont, pour le moment, l'État partage le capital avec la Caisse des dépôts.

Du point de vue des usagers, le bilan est moins glorieux. L'attente aux guichets s'est accrue, du moins là où il existe encore un bureau de poste. L'acheminement du courrier est devenu plus aléatoire, comme l'atteste le nombre de réclamations concernant le courrier qui a plus que doublé en trois ans, passant de 417 237 en 2007 à 862 538 en 2010. Et il ne peut en être autrement, dès lors que trois départs en retraite sur quatre ne sont pas remplacés.

Les suppressions massives d'emplois – 11 700 en 2010 – de même que l'augmentation du prix du timbre ont pour seule justification d'assurer une rentabilité financière maximum. La population est appelée à payer la note, à commencer par tous ceux qui ne disposent pas d'Internet pour envoyer des messages électroniques.

Jean SANDAY

LO

Au sommaire de

Lutte de Classe n° 135 (avril 2011)

- **Côte d'ivoire**
  Les dégâts d'une guerre interne qui n'est peut-être pas terminée
- **Libye**
  Non à l'intervention impérialiste occidentale !
- **Japon**
  Après la catastrophe de Fukushima
  Le nucléaire, les écologistes et le capitalisme
- **France**
  - Le Front national à la manœuvre pour tenter d'élargir son électorat vers les classes populaires
  - Mélenchon et le PCF : l'ambition pour l'un, une nouvelle impasse pour l'autre
- **Cuba**
  Une tentative désespérée d'échapper à l'impérialisme
  La voie sans issue du nationalisme radical

Prix : 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,58 euro

• Dans les prisons pour mineurs

Appel à la grève

Dimanche 8 mai, une rébellion a éclaté dans l'établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) de Lavaur, à 40 km de Toulouse. Une cuisinière a été agressée, les cellules saccagées, des feux déclenchés. Au mois d'avril, une éducatrice avait été séquestrée par des détenus dans l'EPM de Meyzieu, et il y a une semaine un agent de sécurité à Marseille l'a été également.

Les incidents se multiplient dans les EPM, que la CGT compare à des cocottes-minute. Les éducateurs et les surveillants en ont assez. Ouverts en 2007-2008, les six EPM, qui accueillent 225 mineurs et sont censés préparer les jeunes à la réinsertion, sont mal équipés, manquent de personnel, et la CGT dénonce le manque de coordination et les entraves que l'administration pénitentiaire impose aux éducateurs.

Après une semaine d'action le mois dernier déjà, un préavis de grève a donc été déposé lundi 9 mai. Le lendemain, un rassemblement bloquait les portes de l'EPM de Marseille. Les personnels réclament une redéfinition des missions au sein des EPM et une revalorisation salariale tenant compte de la dangerosité et de la pénibilité de leur travail.

Mais, surtout, la mise en place de ces EPM, décidée par Sarkozy en 2007, est un échec patent.

P.M.

• Collège Rosa-Luxemburg – Aubervilliers (Seine-Saint-Denis)

Des moyens pour les collégiens !

LO

Le 4 mai, au collège Rosa-Luxemburg d'Aubervilliers, des parents d'élèves ont décidé de bloquer le standard. Ils réclament un troisième conseiller principal d'éducation (CPE), trois surveillants supplémentaires et le rétablissement des heures d'accompagnement éducatif, qui ont été diminuées des deux tiers en septembre 2010.

Situé en Seine-Saint-Denis, ce collège avait été classé « RAR », réseau ambition réussite, dénomination censée lui permettre d'obtenir plus de moyens. Mais, en guise de moyens, il n'y a actuellement que deux CPE pour près de 600 jeunes et treize surveillants... dont douze à mi-temps, alors que le nombre d'élèves augmente chaque année. Plus de cent élèves supplémentaires ont été inscrits au cours des trois dernières années.

Inquiets pour les jeunes collégiens dans cet établissement où les problèmes de discipline sont nombreux, des parents d'élèves de la FCPE, puis des enseignants, avaient rencontré un inspecteur d'académie avant les vacances de Pâques, sans obtenir satisfaction. Face à cette situation, parents et enseignants se sont réunis le 2 mai et ont décidé d'occuper le standard le mercredi 4 mai au matin. Une douzaine de parents et une dizaine d'enseignants ont passé la matinée devant le collège à organiser un « standard revendicatif », informant de la situation ceux qui appelaient – parents, administration, etc. Ils ont aussi collé des affichettes sur les portes du collège et réalisé une banderole qu'ils ont ensuite accrochée à l'entrée.

Une demande d'audience a été faxée au rectorat. Parents et enseignants, satisfaits de leur action commune, ne le sont pas du silence du ministère et ne comptent pas en rester là.

Correspondant LO

• Retrait des allocations familiales pour absentéisme scolaire

Une mesure démagogique

Depuis la loi de janvier dernier permettant de frapper financièrement les familles pour l'absentéisme scolaire d'un enfant, près de 9 500 « signalements » ont été transmis aux inspections académiques par les chefs d'établissements et 31 familles se sont vu retirer une partie de leurs allocations familiales.

D'après le député à l'origine de cette loi, ce serait un succès puisque 7 000 jeunes seraient retournés en cours. Mais rien ne dit qu'il faille user de menaces et mettre en route une procédure assez lourde, avec plusieurs envois de courrier, pour arriver au même résultat. La plupart du temps, quand un élève a une panne de réveil (comptée comme une demi-journée d'absence), un petit coup de blues, ou est tenté de faire l'école buissonnière à cause d'un belle journée de printemps, un simple coup de téléphone ou une lettre aux parents suffit à remettre les choses en ordre. Encore faut-il qu'il y ait suffisamment de surveillants et de conseillers d'éducation disponibles pour agir vite, ce qui n'est plus le cas.

Quant aux élèves qui « décrochent » réellement et fuient l'école, ce n'est pas en frappant les parents au porte-monnaie, ajoutant une difficulté supplémentaire à celles qu'ils ont déjà avec leur enfant, qu'on leur donnera envie d'y revenir. Cela suppose que le personnel éducatif soit assez nombreux pour leur consacrer du temps, les suivre individuellement, les encadrer, discuter avec eux et leur famille de leur avenir.

Mais de cela, le gouvernement ne veut pas entendre parler. Il continue de réduire les postes dans l'Éducation nationale et joue de démagogie en rejetant entièrement la faute des échecs scolaires sur les familles, essentiellement celles de milieu populaire, qui, empêtrées dans leurs difficultés quotidiennes et souvent démunies de moyens, financiers et culturels, ont du mal à soutenir leurs enfants dans leurs études.

Marianne LAMIRAL

• « Nos lecteurs écrivent »

Non à la disparition des lieux d'accueil enfants-parents !

Les Parandises, à Trélazé, dans la banlieue d'Angers, est un « lieu d'accueil enfants-parents ». Deux demi-journées par semaine, les enfants de 0 à 4 ans y sont accueillis gratuitement et anonymement en compagnie de leurs parents. Le lieu est très apprécié par les enfants, qui peuvent y jouer tout en restant avec leurs parents, mais aussi par ceux-ci, heureux de pouvoir s'y poser, discuter avec les autres adultes présents et avec des professionnelles de la petite enfance toujours à l'écoute. Les moments passés aux Parandises constituent donc pour tous une vraie bouffée d'air frais !

Pourtant, la mairie a annoncé que la moitié des heures d'ouverture du lieu seraient supprimées d'ici à l'été. Cette régression est d'autant plus choquante que les Parandises ont déjà perdu deux accueillantes sur cinq en 2010. Si la mesure est confirmée, non seulement cela fera perdre des heures de travail aux accueillantes (psychomotricienne, psychologue, puéricultrice, éducatrice), mais cela entraînera la rupture d'un lien social précieux pour les mamans élevant leur enfant à la maison.

Interpellée par une délégation de parents, la mairie (PS) de Trélazé a justifié sa décision en déplorant la forte baisse des subventions de la part de la CAF et du Conseil général (UMP) du département de Maine-et-Loire, les deux autres financeurs du lieu. Selon le maire, Marc Goua, il fallait bien « *faire des choix* » et la municipalité aurait donc pris « *les mesures qui s'imposaient* ». Quant au Conseil général, il fait la sourde oreille… tout en prétendant par ailleurs élargir l'offre à la petite enfance. La CAF, elle, qui avait jusqu'alors donné son agrément, diffusé de la publicité pour les lieux d'accueil et imposé un cahier des charges à la mairie, semble avoir tout bonnement fait le choix de supprimer les aides accordées aux municipalités.

Souvent implantés dans des quartiers difficiles, ces lieux d'accueil connaissent une fréquentation en hausse, liée en particulier au fait que les écoles maternelles accueillent les enfants de plus en plus tard. Faudrait-il donc s'attendre à leur disparition silencieuse les uns après les autres ? Ce serait totalement inacceptable ».

Une sympathisante d'Angers

• Réforme du baccalauréat professionnel

Des milliers de jeunes sans formation

Pour la deuxième année consécutive, le nombre d'élèves entrant en lycée professionnel continue de baisser. « *La moitié des entrants potentiels en BEP n'ont pas souhaité ou n'ont pas eu la possibilité de s'inscrire en baccalauréat professionnel en trois ans* », rapporte le ministère de l'Éducation.

Avant la réforme de ce baccalauréat, un élève qui se dirigeait vers l'enseignement professionnel suivait deux années d'études en BEP puis deux autres années en bac pro. Ceux qui s'arrêtaient au BEP sortaient au moins avec un diplôme ou une qualification. Mais avec la suppression des sections de BEP, les élèves rentrent directement en bac pro, qu'ils préparent en trois ans. Déjà, en perdant une année de cours, ils perdent des centaines d'heures de formation pour, en principe, acquérir les mêmes qualifications. Mais surtout, à cause du manque de places en bac pro, ou parce que certains élèves ne se sentent pas capables de poursuivre jusqu'au baccalauréat, ils se tournent vers les CAP, de plus en plus rares dans l'enseignement public, ou bien vers l'apprentissage, quittant alors le circuit scolaire. Et ceux qui n'ont rien trouvé se retrouvent à la rue, sans formation, dans l'attente d'un hypothétique emploi. Une vingtaine de milliers de jeunes se seraient trouvés dans ce cas l'an passé.

Voici donc le résultat d'une des « réformes » de ce gouvernement : détourner les jeunes des lycées professionnels pour les mettre à la rue. Et qui parle de la nécessité de mettre fin à l'absentéisme scolaire ?

M.L.

• Syrie

La répression sanctionnée

La population en lutte ne doit compter que sur elle-même

Dans les rues de Banyas, le 6 mai.

AFP

Lundi 9 mai, près de deux mois après les débuts de la répression contre la population syrienne qui, à ce jour, aurait tué entre 600 et 700 manifestants et conduit à l'arrestation d'au moins 8 000 personnes, les États-Unis et l'Union européenne ont décidé de sanctions économiques contre le pouvoir syrien. Elles s'accompagnent d'un embargo sur les livraisons d'armes et de matériel répressif destinés à l'État syrien.

Les sanctions visent les avoirs et les déplacements de treize dignitaires du régime, jugés « très impliqués » dans la répression qui frappe ceux qui manifestent contre la dictature de Bachar Al-Assad. En tête, on trouve le frère cadet du président, Maher, désigné comme le principal maître d'œuvre de la répression. Suivent ensuite le chef des Renseignements généraux Ali Mamlouk, le ministre de l'Intérieur nommé fin avril, Mohammad Ibrahim Al-Chaar, et les chefs de la sécurité politique, du renseignement militaire et du renseignement militaire de l'armée de l'air.

Il manque cependant dans la liste des sanctionnés Bachar lui-même, pourtant le principal responsable d'une répression qui, vendredi 6 mai encore, a frappé sauvagement, à Damas, Homs et Banyas notamment. Les États-Unis ont indiqué que les sanctions pourraient le frapper à son tour si la répression se poursuivait.

Une conseillère de Bachar Al-Assad, Bouthaina Chaabane, a déclaré au *New York Times* que « *le moment le plus dangereux est derrière nous* ». Mais en réalité la dictature syrienne continue, sur place, de justifier sa répression par la chasse à de prétendus « *groupes terroristes qui ont semé la terreur contre la population civile* ». Ce mensonge autorise les forces de police à perquisitionner, réprimer, arrêter et tuer impunément les manifestants.

Ainsi à Banyas, vendredi 6 mai, selon un observatoire londonien des droits de l'homme en Syrie, des milliers de personnes ont été parquées dans le stade municipal pour y être interrogées et frappées par la police. Mais dès lundi 9 mai, dans la même ville, des centaines de manifestants exigeaient dans la rue la libération des personnes appréhendées.

Et c'est bien ce qui est marquant dans la situation présente en Syrie. Depuis deux mois, le régime ne cesse de réprimer les manifestants dans tout le pays sans parvenir à arrêter la contestation. Au contraire même, plus il réprime, plus il semble donner aux manifestants la force de continuer de le défier dans la rue.

C'est d'ailleurs pourquoi les grandes puissances, qui depuis deux mois laissaient faire le dictateur, prennent aujourd'hui quelque distance avec les sanctions. Après toutes leurs belles paroles sur la démocratie dans les pays arabes, elles ne peuvent maintenant faire moins, alors qu'en réalité elles ne souhaitent pas la chute du régime.

Les travailleurs et les masses populaires de Syrie, comme d'ailleurs du reste du monde arabe, n'ont en fait rien à attendre de ces grandes puissances. Jusqu'à présent, celles-ci se sont fort bien accommodées du régime syrien, aussi dictatorial soit-il, car il participait au maintien de la stabilité dans la région.

La population syrienne en lutte ne peut compter que sur sa propre détermination, et visiblement elle n'en manque pas.

Jacques FONTENOY

• Tunisie

Un gouvernement hostile aux classes populaires

Manifestation à Tunis, le 7 mai.

ARC

À la suite de l'interview de Farhat Rajhi, ministre de l'Intérieur récemment limogé, évoquant des préparatifs de coup d'État de la part du clan de l'ancien dictateur Ben Ali, des manifestations ont eu lieu à Tunis plusieurs jours de suite depuis le 5 mai, pour réclamer la démission du gouvernement et « *la poursuite de la révolution* ».

Ce n'était pas la première manifestation de cette nature, mais cette fois-ci la police a tué un homme par balle à Slimane, dans la banlieue de Tunis, et en a matraqué de nombreux autres, dont des journalistes. Le gouvernement s'est même excusé des violences à l'égard de ces derniers et a promis que la lumière serait faite sur cette affaire. Mais il a aussi instauré le couvre-feu à Tunis pour la journée du 7 mai.

C'est le 27 février dernier que, sous la pression de la rue, le gouvernement de Mohamed Ghannouchi avait dû céder la place à celui de Beji Caid Essebsi, qui est loin d'être un nouveau venu. Déjà ministre pendant cinq ans sous Bourguiba, puis cinq autres années sous Ben Ali (à des postes importants à chaque fois : à l'Intérieur, à la Défense...) il est la preuve vivante que l'ancien groupe dirigeant n'a pas abandonné le pouvoir. Non seulement la police, l'armée, en fait l'essentiel de l'appareil d'État du temps de la dictature, n'ont pas été balayées mais la façade du pouvoir n'a été que très peu dépoussiérée. Ajouté au fait que les procès contre les responsables des centaines de manifestants morts depuis décembre 2010 traînent en longueur, on comprend que de nombreux Tunisiens ne fassent pas plus confiance à ce gouvernement qu'au précédent. Ceux qui aspirent à un véritable changement en faveur des couches populaires n'ont rien à attendre de ce gouvernement ni de la clique de profiteurs qui restent au pouvoir.

Sur le plan social, rien ne s'améliore. Le Premier ministre Caïd Essebsi, dans une interview télévisée le 8 mai, avait déclaré, à propos des grèves qui continuent pour des augmentations de salaire et des embauches, qu'il n'avait pas les moyens, en ces temps de crise, de les accorder. Mais ce sont les travailleurs qui ont raison de ne compter que sur leurs luttes et qui auront tout intérêt à aller contrôler ce dont disposent réellement l'État et les patrons.

Stéphane FORT

• Le drame des migrants de Libye et de Tunisie

La tragédie continue

Un ou plusieurs navires européens et de l'Otan n'auraient pas porté secours à un bateau à la dérive de migrants africains qui fuyaient les combats libyens, d'après le quotidien britannique *The Gardian*. Sur 72 personnes à bord, 61 sont mortes faute d'assistance, dont des femmes et des enfants. Selon le journal anglais, *« malgré les alertes des garde-côtes italiens et les contacts du bateau avec au moins un navire militaire de l'Otan et un hélicoptère, aucun sauvetage n'a été tenté »*.

Les migrants, partis de Tripoli le 25 mars, auraient vite commencé à dériver. Le 29 ou le 30 mars, l'embarcation serait passée à proximité d'un porte-avions, « *si proche qu'il était impossible de la rater* » selon le *Guardian* qui, après enquête, dit qu'il pourrait s'agir du porte-avion *Charles de Gaulle*. Le 10 avril, l'embarcation échouait sur les côtes libyennes avec seulement onze survivants.

Porte-parole de l'Otan, représentants des autorités italiennes affirmant que le porte-avions *Garibaldi* était trop éloigné des côtes, représentants de l'état-major des armées françaises, tous ont bien évidemment démenti en chœur. Mais un prêtre italien, président de l'Organisation de défense des droits des réfugiés à Rome, a témoigné que les naufragés, qui étaient parvenus à l'appeler grâce à un téléphone satellitaire, avaient vu un « *grand bateau avec des avions posés dessus* ». Les survivants ont ensuite raconté que leur embarcation avait bien été survolée par un hélicoptère qui avait lâché bouteilles d'eau et biscuits, qu'elle avait bien dérivé à portée de vue d'un navire de guerre. Mais malgré leurs signaux de détresse, personne n'est jamais venu pour les récupérer en mer.

Qu'il s'agisse du porte-avions *Charles de Gaulle* ou d'un autre porte-avions, la décision a bien été prise de ne pas les secourir, alors que le droit maritime, et même la simple humanité, font obligation aux navires se trouvant à proximité, fussent-ils militaires, de répondre aux messages de détresse. Mais cela ne s'applique semble-t-il pas aux embarcations de ces centaines d'Africains démunis qui fuient les combats et la misère. Tous les jours, des hommes, des femmes et des enfants continuent de risquer leur vie pour tenter leur chance en Europe en abordant l'île italienne de Lampedusa, la plus proche des côtes africaines. Les noyés se comptent par centaines. Samedi 7 mai, une fois de plus, un bateau chargé de près de 600 migrants a fait naufrage au large des côtes libyennes : des centaines d'entre eux ont disparu. Un autre naufrage s'est produit le lendemain matin, dimanche 8 mai ; l'embarcation s'est échouée tout près du port de Lampedusa. Cette fois, 528 personnes ont pu être sauvées, sur les 531 qui se trouvaient à bord.

Mais pour ceux des migrants qui échappent au naufrage, il n'y a à l'arrivée que des camps et des barbelés. Tout le symbole de la barbarie d'une société.

Aline RETESSE

• Égypte

Nouvelles violences contre les coptes

Une « stratégie de la tension » ?

Église chrétienne en feu à Imbaba.

ARC

La nuit du 7 au 8 mai a vu s'affronter des Égyptiens coptes et musulmans, une nouvelle fois, dans le quartier populaire d'Imbaba, au nord-ouest du Caire : au moins douze morts et deux cent soixante blessés sont à déplorer, dans les violences qui ont fait suite à l'incendie de deux églises chrétiennes du secteur.

Il a été question, au départ, d'une rumeur récurrente concernant une chrétienne qui se serait convertie à l'islam et serait depuis enfermée par sa famille. Mais les attaques violemment anti-coptes ne sont malheureusement pas nouvelles. La nuit du nouvel an, un attentat avait visé une église d'Alexandrie, provoquant la mort de 23 personnes. En mars, dans le quartier pauvre de Moqattam au sud-est de la capitale, où la majorité des habitants – chétiens – survivent en recyclant les ordures, six coptes ont été tués et plusieurs dizaines d'autres blessés lors d'une attaque perpétrée, selon un prêtre du quartier, par des voyous et des salafistes. En avril, dans un gouvernorat pauvre du sud du pays, à Qena, des manifestants se sont réunis pour protester contre la nomination d'un nouveau gouverneur, copte, accusé par ailleurs d'avoir collaboré avec les services de la Sécurité de l'État.

À chaque fois, des témoignages font état de la présence déterminante de boutefeux appartenant à des mouvements salafistes ou à une pègre manipulée, sans qu'il soit évident de démêler les uns des autres. La clique de Moubarak ou les services qui en dépendaient ne dédaignaient pas de recourir à de telles provocations : la minorité copte peut faire office de bouc émissaire dans la situation de misère profonde que connaissent de nombreux quartiers du Caire, de villes du Sud ou du Delta.

Aujourd'hui, trois mois après le départ de Moubarak, la situation sociale reste tendue, tandis que les changements réels se font attendre.

La hausse des prix de l'alimentation – 21 % en un an – et du carburant pèse lourdement sur la situation de la majorité de la population des villes et des campagnes. L'inflation officielle a atteint en avril le rythme de 12,4 % sur l'année. Des mouvements de grève en cours, comme à l'usine de meubles Mefco d'Helouan, à l'usine de céramique Jawhara de Sadate City ou à l'aéroport d'Abou Simbel, montrent que les travailleurs continuent à juste titre d'exiger des hausses de salaire.

Dans ces conditions, les affrontements interreligieux pourraient fournir un dérivatif bien commode au mécontentement. Et il est probable que des éléments de la police, de l'armée ou des services secrets agissent pour souffler sur le feu. À Imbaba, la police s'est d'ailleurs bien gardée d'intervenir pour empêcher les affrontements.

Ainsi, c'est peut-être une stratégie de la tension version égyptienne qui est en marche, preuve que le nouveau pouvoir, ou certains de ses éléments, n'hésite pas à recourir aux mêmes sales méthodes que son prédécesseur.

Viviane LAFONT

• Palestine

Le gouvernement israélien contre l'accord Fatah-Hamas

La politique du gardien de prison

Soldats israéliens interpellant un jeune Palestinien.

AFP

Jeudi 5 mai, les représentants du Fatah, du Hamas et de onze autres partis palestiniens ont signé un accord de réconciliation, sous les auspices du nouveau gouvernement égyptien. Cet accord doit mettre fin à la séparation politique entre les deux morceaux du territoire palestinien, la Cisjordanie, gouvernée par le Fatah, le parti de feu Yasser Arafat, et la bande de Gaza, dominée depuis 2007 par le Hamas.

Chaque parti dispose d'une autorité administrative, économique et policière, y compris de prisons pour enfermer les militants de l'autre tendance. L'accord de réconciliation prévoit la libération des prisonniers, l'organisation d'élections et la formation d'un gouvernement dans un délai d'un an. D'ici là, un gouvernement de techniciens « non partisans » doit préparer ces échéances, réunifier les administrations, gérer la vie quotidienne. Cette réunification administrative et politique doit également préparer la demande de reconnaissance par l'ONU d'un État palestinien, demande qui devrait être présentée en septembre prochain.

Tenant donc compte des diverses résolutions de l'ONU, l'accord est prudent face aux réactions israéliennes et stipule que le gouvernement ne s'occupera que des affaires intérieures palestiniennes. Peine perdue, le Premier ministre israélien a aussitôt sommé le Fatah de « choisir entre le Hamas et la paix », bloqué 105 millions de dollars destinés à l'Autorité palestinienne, qui ne peut donc pas payer ses fonctionnaires, et menacé de mettre fin au « processus de paix ».

Mais il n'y a aucun processus de paix ! En Cisjordanie les assassinats ciblés de l'armée israélienne sont monnaie courante, les exactions commises par les colons contre la population ne sont jamais condamnées, les humiliations subies aux check-points sont quotidiennes. Toute la zone a encore été bouclée militairement deux jours durant pour le soixante-troisième anniversaire de la création d'Israël. Les implantations israéliennes grignotent encore et toujours le territoire palestinien, le réduisant à des confettis entourés de murs et de routes militaires.

À Gaza, le gouvernement israélien laisse crever de misère les habitants, en maintenant un blocus sur ce territoire dévasté par les bombardements de l'hiver 2008-2009. La diplomatie israélienne vient même de protester contre le projet égyptien de rouvrir la frontière avec Gaza. Le fait que les habitants de cette véritable prison à ciel ouvert puissent recevoir, via l'Égypte, du pain et des médicaments est insupportable au gouvernement Netanyahou.

Au moment où le gouvernement d'Israël accuse une fois de plus le Hamas d'être un parti terroriste et veut interdire au Fatah de gouverner et même de discuter avec lui, il faut rappeler que ce sont ses prédécesseurs qui ont pendant des années favorisé l'émergence des islamistes en Palestine, pour faire pièce au parti de Yasser Arafat. C'est d'abord le gouvernement israélien qui est responsable de la situation dramatique du peuple palestinien. C'est cette politique qui doit cesser, à commencer par l'arrêt de l'occupation et de la colonisation, le retrait des colonies et la reconnaissance du droit des Palestiniens à avoir leur propre existence nationale, au moins dans les frontières de 1967, ainsi que la reconnaissance des droits des réfugiés.

C'est l'intérêt de la population israélienne – sinon celui de ses gouvernements –, en reconnaissant les droits des peuples voisins, d'en finir avec ce conflit qui la fait vivre sur un pied de guerre permanent.

Paul GALOIS

• Les 125 ans de Coca-Cola

Au-delà des bulles, une réalité amère

ARC

Du XIXe siècle à nos jours, l'évolution de la bouteille de Coca.

Coca-Cola vient de fêter à grands renforts de flonflons ses 125 ans d'existence. L'entreprise est depuis longtemps le parfait exemple de ces multinationales qui dominent la planète, guidées par la soif de profits.

Coca-Cola est aujourd'hui le premier producteur mondial de boissons non alcoolisées, représenté par environ 400 marques. Plus d'un milliard de canettes et de bouteilles sont consommées chaque jour dans le monde. En 2010, son bénéfice net a progressé de 18 %, atteignant 6,8 milliards de dollars. Mais ce succès repose sur des réalités dont Coca ne se vante pas.

Coca-Cola a notamment ouvert dans les années 2000 une cinquantaine d'unités de production en Inde qui, avec un milliard d'habitants, représente un marché immense. Pour faire fonctionner ces usines, il a obtenu l'autorisation de forer des puits, pompant quotidiennement plus de 500 000 litres d'eau (il faut en effet neuf litres d'eau pour produire un litre de coca). Or depuis 2003, la population se mobilise sur un site de l'État indien du Kerala, accusant Coca de puiser abusivement dans les nappes phréatiques : les villageois sont privés d'eau pour leur usage domestique et pour l'agriculture.

De plus, Coca rejette des eaux polluées. Dès son implantation, les habitants ont eu des problèmes de peau et des difficultés respiratoires. Le 24 février dernier, l'État du Kerala a entamé une procédure pour obtenir des compensations pour ces dégâts, que l'entreprise nie toujours.

Sur un autre continent, en Colombie, Coca-Cola est accusé par un syndicat d'avoir fait appel à des sociétés paramilitaires privées, non seulement pour assurer la protection de ses sites, dans un pays où la criminalité est importante, mais aussi pour y faire assassiner huit militants syndicaux, ou à tout le moins avoir fermé les yeux avec bienveillance sur ces assassinats. Et il y a deux cas comparables en Turquie.

Les conditions de travail des enfants au Salvador, dans les champs de canne à sucre dont Coca est un grand consommateur, lui ont été reprochées, ainsi que celles de ses employés indiens exposés à des produits chimiques toxiques. Par ailleurs, lors de la Coupe du monde de football de 1998, les ballons promotionnels distribués par la marque-sponsor étaient cousus par des enfants pakistanais.

En France aussi, Coca-Cola a plusieurs sites de production. En 2008, ceux de Marseille et de Grigny, dans l'Essonne, où les ouvriers travaillent en 3x8, ont fait grève pour des augmentations de salaires : ils ne parviennent à un revenu décent que grâce aux primes d'équipe et à la majoration de 40 % pour le travail de nuit.

L'un des slogans publicitaires de Coca-Cola dit « *Pour que chaque goutte compte* », mais les actionnaires peuvent ajouter en leur for intérieur… et rapporte du profit !

Les 125 ans célébrés à Atlanta ne servent pas à autre chose

Pierre MERLET

• Grèce

La spirale infernale de l'endettement

Lundi 9 mai, l'agence de notation Standard & Poor a abaissé la note de la Grèce, indiquant ainsi aux « marchés financiers » que ses problèmes économiques rendaient le pays de plus en plus vulnérable, c'est-à-dire de moins en moins capable de faire face aux échéances de sa dette.

Le lendemain sont arrivés les experts de « la Troïka » comme les appellent les Grecs, ceux de l'Union européenne, de la Banque centrale européenne (BCE) et du Fonds monétaire international (FMI), pour examiner les comptes. Cette visite, prévue de longue date, devait en effet avoir lieu avant le versement de la cinquième tranche du prêt de 110 milliards d'euros accordé au gouvernement grec en 2010.

Dans les milieux financiers, la spéculation a monté d'un cran. Il y a ceux qui tablent sur une faillite au moins partielle du pays, surtout quand ils ont pris la précaution de s'assurer contre ce genre de situation, d'autres qui tablent sur une augmentation des taux d'intérêts qui atteignent déjà des sommets (plus de 15 % sur certains marchés d'obligations).

Tous ces milieux financiers, ces grandes banques, et au premier chef les banques françaises, qui crient à la gabegie du gouvernement grec, ont prévu divers scénarios. Jusqu'à présent la situation leur a bien réussi puisque l'argent qu'ils ont emprunté à la BCE au taux de 1 % – passé maintenant à 1,25 % – ils l'ont prêté à des taux bien supérieurs à l'État grec. En cas de défaut de l'État grec, cela pourrait même être supportable puisque le directeur de BNP Paribas a calculé qu'un bradage de ses obligations grecques coûterait à la banque 1,2 milliard d'euros, ce qui n'est pas dramatique puisqu'il s'attend à un bénéfice de 6 milliards cette année.

Chaque nouvel emprunt – et il est question, même si le gouvernement s'en défend, d'un nouveau prêt de 30 à 60 milliards d'euros pour 2012 – contribue à enfoncer le pays dans la spirale infernale de l'endettement. La dette grecque enfle : elle était de 115 % du produit intérieur brut (PIB), c'est-à-dire de l'ensemble des richesses produites par le pays ; elle devrait atteindre 152 % fin 2011. On fait des dettes pour rétablir la situation, puis on emprunte pour payer les intérêts de ses dettes. Et ceux qui payent, en fin de compte, sont en particulier les couches populaires, les travailleurs, salariés et chômeurs, tous ceux qui ont des revenus leur permettant juste de survivre et qui n'ont pas les moyens de frauder le fisc.

Toutes les mesures exigées par l'Europe et le FMI contribuent à la hausse des prix, à la baisse de la consommation, aux faillites et à la montée du chômage. On compte plus de 15 % de chômeurs. Le gouverneur de la Banque de Grèce n'exclut pas qu'il monte à 18 %. L'augmentation des prix touche tous les secteurs : plus de 50 % en un an pour l'essence, des hausses aussi pour les transports en bateau : à Pâques, beaucoup de Grecs ont renoncé à retourner en famille et les dépenses d'alimentation (œufs, tomates, citrons, agneau) ont été plus lourdes. Les salaires ont baissé de 14 % en moyenne. Dans la fonction publique, les horaires devraient passer de 37,7 heures à 40 heures, les travailleurs en contrats précaires sont licenciés. La santé et l'enseignement sont l'objet de réformes qui sabrent dans les effectifs. Le programme de privatisation – qu'il s'agisse de l'électricité, du téléphone ou des chemins de fer – exigé par les experts de la Troïka fait craindre des licenciements et une nouvelle détérioration des conditions de travail.

Le 11 mai, les confédérations syndicales du privé (GSEE) et du public (ADEDY) appelaient à une nouvelle grève générale. Il faut mettre un coup d'arrêt à cette politique de rouleau compresseur que les banques veulent imposer à la population et dont elles sont les seules bénéficiaires.

Sylvie MARECHAL

Liberté pour Aris Seirinidis !

L'anarchiste grec Aris Seirinidis est en prison depuis un an à Athènes. Il a été arrêté le 3 mai 2010 lors d'un contrôle de police de routine. C'était alors le début de la vague de protestation contre le plan du FMI et des banques européennes, ainsi que contre les mesures d'austérité décidées par le gouvernement du socialiste grec Papandréou.

Aris Seirinidis a d'abord été accusé d'un hold-up, ce qui s'est vite avéré sans fondement. La police a ensuite avancé la nouvelle accusation d'un coup de feu contre un car de CRS, assorti de dix-sept tentatives de meurtre alors qu'un seul tir avait été entendu. Pour preuve, la police a affirmé détenir un masque anti-lacrymogène contenant des traces d'ADN d'Aris, trouvé sur les lieux mêmes de l'agression supposée, dans le quartier populaire d'Exarchia. Mais le témoin qui prétend avoir vu Aris enlever ce masque après les faits n'a pas été vu sur place. Il n'est jamais apparu lors du procès, commencé seulement en mars dernier, et à son adresse ne se trouve qu'une maison inoccupée depuis 1988.

Depuis, tout est fait pour reporter la suite du procès. Après l'avoir ajourné, la juge est soudainement tombée malade, et comme les congés d'été sont proches, il y a fort à parier qu'Aris restera encore de longs mois en prison sans jugement.

Ce procès, ou plutôt cette parodie de procès, est un coup porté contre un militant connu, mais aussi contre le mouvement de protestation et de grèves en riposte aux attaques antiouvrières du gouvernement. Bien d'autres militants anarchistes sont en prison : c'est le cas de Simos Seisidis, blessé par derrière et sans sommation par le tir d'un policier, puis laissé sans soin jusqu'à ce qu'il soit nécessaire de lui amputer une jambe.

Aris Seirinidis doit retrouver immédiatement la liberté !

Éric TOLIAN

• La régulation des pratiques bancaires

Du vent !

En pleine tourmente financière, le 25 septembre 2008, Sarkozy, en chantre de la « moralisation du capitalisme », clamait « *Les modes de rémunération des dirigeants et des opérateurs doivent être encadrés. Il y a eu trop d'abus, il y a eu trop de scandales.* (…) *La seule loi du marché c'est fini, l'autorégulation c'est fini, les rémunérations excessives c'est fini.* » Trois ans après, ces belles déclarations sont tombées dans le caniveau. Ce même marché n'a cessé de dicter sa loi. Les PDG des banques continuent à se verser de plantureuses rémunérations alors qu'ils prônent l'austérité à leurs employés.

Pire, le gouvernement français, loin d'être plus contraignant en matière d'encadrement des bonus et des rémunérations des banquiers, a détourné le sens d'une directive européenne pourtant souple et évasive qui visait à « équilibrer » les rémunérations variables et fixes des banquiers. Dans le texte de loi français, il ne s'agit plus d'établir un équilibre approprié entre la part fixe d'un banquier (son salaire) et sa part variable. Il s'agit seulement « *d'établir un rapport approprié entre les composantes fixes et variables* ». Du coup, les banquiers multiplient parfois le rapport entre ces deux composantes par quatre ou cinq. Ils s'ingénient – et pour s'enrichir on peut faire confiance à leur inventivité – à trouver les moyens les plus divers pour multiplier cette part variable avec des distributions d'actions gratuites, de bonus, des rémunérations différées, des stock-options.

Ainsi le PDG de la Société Générale, Frédéric Oudéa, qui touche un salaire fixe de 850 000 euros par an, soit environ 70 000 euros chaque mois, peut multiplier ce fixe par 4,8 avec ses différents bonus. Il en va de même pour Baudoin Prot, PDG de BNP Paribas, qui touche actuellement 79 000 euros mensuels et qui pourra, si l'action BNP Paribas tient ses promesses, toucher la modique somme de 5,24 millions d'euros. Quant à François Pérol, dont la nomination à la tête de la Banque Populaire et de la Caisse d'Épargne devait beaucoup au fait d'être un proche de Sarkozy, son salaire annuel s'élève à 550 000 euros mais sa rémunération variable pourrait atteindre plus d'un million d'euros.

Ces rémunérations ne sont que la partie émergée de l'iceberg : de tels émoluments versés à ces banquiers pour leurs bons et loyaux services masquent les profits des actionnaires de ces mêmes banques. D'ailleurs, même si Sarkozy et ses ministres encadraient quelque peu ces rémunérations, cela ne changerait au fond rien au scandale de la spéculation financière et des profits des actionnaires. Mais le fait que, trois ans après les déclarations de Sarkozy à Toulon, le gouvernement s'assoie sur une esquisse de régulation émanant de l'Union européenne, illustre ce que valent les déclarations présidentielles. Du vent, rien que du vent.

Aline URBAIN

• Le prêt à taux zéro nouvelle formule

On prête surtout aux riches

Reuters

En lançant le 1er janvier le nouveau prêt à taux zéro, dit PTZ+, le ministre du Logement Benoist Apparu disait vouloir permettre à plus de monde d'accéder à la propriété de son logement, notamment aux ménages modestes ayant des enfants. Quatre mois après son lancement, on constate que ce sont surtout les familles aisées qui ont bénéficié de cette aubaine.

Par rapport au précédent PTZ accordé jusqu'à un certain plafond, celui-ci est accessible à tous, indépendamment des revenus. Seules les modalités et la durée des remboursements changent en fonction de la situation des ménages. En quatre mois, 100 000 PTZ+ ont été signés, contre 230 000 par an en moyenne auparavant. Mais ceux qui en ont surtout profité ne sont pas ceux qui en ont le plus besoin. D'une part, le PTZ+ a bénéficié à une majorité de célibataires et de couples sans enfants (59 %). D'autre part, et c'est le plus révoltant, 35,6 % des souscripteurs font partie des tranches supérieures des revenus, tandis que 13 % seulement se situent dans les deux plus basses.

Apparu trouve tout à fait normal qu'une partie des 2,9 milliards que ce dispositif coûte à l'État profite aux plus riches, et il n'a même aucun complexe à affirmer que « *les familles aisées sont beaucoup moins aidées que les modestes* » !

Marianne LAMIRAL

Toujours plus de prisons, toujours moins d'humanité

Le 3 mai, un rapport annuel du contrôleur général des lieux de privation de liberté, autrement dit les prisons, est paru. Il confirme une réalité bien connue : les conditions de vie y demeurent indignes.

La liste des griefs est longue : vétusté des locaux, surpopulation, insuffisance du personnel médical, non-respect de la confidentialité des examens médicaux et des entretiens avec les avocats, délais d'attente de plus de six mois pour un rendez-vous avec un psychologue, cellules où « *on crève de froid puis on meurt de chaud* », absence des familles et des associations, crédits pour la formation professionnelle fondant à vue d'œil, etc.

Deux jours plus tard, le ministre de la Justice Michel Mercier annonçait la construction de 25 nouvelles prisons, afin de porter le nombre de places de 56 000 (pour 64 000 détenus) à 70 000 d'ici 2018.

Mais le contrôleur général, qui a visité des établissements récents, y constate malgré les locaux neufs « *une régression sur le plan des relations humaines* ». Le nombre de détenus par cellule est toujours de deux ou trois au minimum, sauf qu'au lieu de compter entre 150 et 200 détenus, les nouvelles prisons en regroupent de 600 à 900, et que le personnel n'augmente pas dans les mêmes proportions. La liberté de mouvement y est encore plus restreinte. Les détenus sont incarcérés de plus en plus loin de leur domicile et de leurs proches, et l'accès par les transports en commun n'existe pas toujours.

Le Syndicat des personnels pénitentiaires voit dans ces nouveaux établissements des « machines à récidive », sans compter des conditions de travail plus dangereuses et plus difficiles. D'ailleurs, le ministre n'a rien dit du nombre de postes qui seront créés pour faire fonctionner ces nouvelles prisons qui seront en revanche une manne pour un certain nombre d'entreprises privées. Car tous les nouveaux établissements seront construits et gérés dans le cadre de partenariats public-privé (Bouygues, Eiffage, Dumez). L'État versera environ 5,8 milliards d'euros de loyer sur 25 ou 30 ans, auxquels il faudra ajouter le coût des multiples systèmes de sécurité, des services comme la cantine (Sodexo), de la formation professionnelle et du travail en prison...

S'il n'y a pas d'augmentation des moyens mis en œuvre pour aider les prisonniers à vivre dignement leur passage en prison et à se réinsérer, il n'y aura pas de véritable changement de la condition carcérale en France.

Pierre MERLET

• Réforme électorale

Des petits cadeaux entre amis

Aux élections législatives de 2012, les Français résidant à l'étranger pourront pour la première fois élire des députés. C'est l'un des volets de la réforme constitutionnelle voulue par l'actuel gouvernement et votée en juillet 2008.

Ainsi les quelque 820 000 inscrits sur les listes électorales des chambres consulaires pourront désigner onze députés, dont les sièges ont été dégagés grâce à un redécoupage des 577 circonscriptions existantes. Un redécoupage qui, soit dit en passant, supprimera deux fois plus de circonscriptions favorables à la gauche que de circonscriptions acquises à la droite.

Pour le vote de ces Français expatriés, le monde a été divisé en onze circonscriptions, six pour les expatriés d'Europe, deux pour l'Afrique et le Proche-Orient, deux pour l'Amérique et une pour l'Asie et l'Océanie. Cet électorat étant majoritairement de droite, puisqu'en 2007 Sarkozy était arrivé en tête dans neuf de ces onze circonscriptions, cette réforme devrait assurer une élection facile à certaines figures de l'UMP. Christine Lagarde serait ainsi sur les rangs pour l'Amérique du Nord et Besson, qui ne peut espérer être reconduit comme député de la Drôme, devrait se retrouver élu de l'Europe du Sud-Ouest, circonscription qui englobe l'Espagne, le Portugal, Andorre... et Monaco !

Certains diront qu'il s'agit de petites magouilles, eux appellent ça la démocratie.

Roger MEYNIER

Leur société

AFP

• Expulsion de migrants tunisiens

La matraque en guise d'accueil

Mercredi 4 mai la police a procédé à l'expulsion musclée de 128 Tunisiens qui occupaient depuis le 1er mai un immeuble vide du 19e arrondissement propriété de la mairie de Paris. Pas moins de 250 policiers et CRS, une dizaine de cars et même un hélicoptère avaient été mobilisés. Depuis, une centaine de personnes sont en garde à vue, faute de pouvoir présenter un autre titre de séjour que le titre de séjour Schengen délivré par l'Italie. Parmi elles, 25 personnes ont été placées en détention administrative, une dizaine doivent être ramenées en Italie et 25 autres sont sous le coup d'une menace d'expulsion vers la Tunisie.

Le gouvernement a donc décidé de faire un exemple et de montrer, après la rencontre entre Sarkozy et Berlusconi, qu'il était décidé à passer aux actes. Et c'est à la police de Guéant que revient le sale travail pendant que celui-ci, par ses déclarations répétées et provocantes, montre ce que signifie aujourd'hui en France le droit d'asile.

La demande d'expulsion a été faite par la Mairie de Paris, qui a mis en avant des risques en cas d'incendie. On peut sans doute penser que cet immeuble vide n'était pas aux normes de sécurité, mais demander l'expulsion des migrants qui s'y étaient installés pour quitter les squares dans lesquels ils dormaient jusque-là, cela revenait bien à les livrer sur un plateau à la police de Sarkozy et de Guéant.

La Mairie de Paris dit avoir fait des propositions d'hébergement, que les associations de sans-papiers estiment trop limitées. En tout cas, au bout de trois jours de discussions, la Mairie a fait le choix de demander l'expulsion par la police, et elle ne pouvait ignorer les conséquences d'un tel acte.

Des centaines de migrants sont contraints de dormir dans des squares de Paris ou d'occuper des immeubles inhabités et de vivre sous la menace d'une expulsion policière. Une situation indigne dont le gouvernement porte la responsabilité par sa politique, mais dont la municipalité socialiste porte aussi sa part.

Cédric DUVAL

• Rennes

Une centaine de migrants jetés à la rue

Lundi 2 mai, à Rennes, la police a évacué 150 demandeurs d'asile qui s'abritaient depuis dix semaines dans un bâtiment administratif inoccupé. Au nom de leur sécurité, le préfet les a jetés à la rue ! 58 expulsés seulement ont trouvé un hébergement. Rien n'était prévu pour les autres.

Interpellé par le DAL 35, le maire socialiste de Rennes a d'abord dénoncé la politique du gouvernement, tout en indiquant qu'il n'était pas dans ses intentions ou ses attributions d'intervenir. Même réponse du président socialiste du Conseil général, qui a même fait évacuer par la police une cinquantaine de migrants venus réclamer un abri dans un centre social. Ceux-ci ont fini par trouver refuge sur un camping, dans une petite commune des environs de Rennes.

Cela fait des mois que des étrangers s'abritent dans différents squats sur Rennes, faute de place en structure d'accueil. Ils se font régulièrement expulser de leurs abris. À chaque fois les solutions proposées par la Préfecture, la Mairie de Rennes et le Conseil général sont insatisfaisantes. Il ne s'agit que d'hébergement, pendant quelques nuits, pour un nombre limité de migrants.

Lundi 9 mai, plus d'une centaine de manifestants se sont rassemblés devant la mairie où se réunissait le Conseil municipal. Ils ont appris que, devant la gravité de la situation, la municipalité et l'État auraient trouvé les moyens d'ouvrir 60 à 75 places d'hébergement supplémentaires. Ce serait un mieux, mais tout le monde s'accorde à dire que cela ne suffira pas.

Ce sont de véritables logements dont ils ont besoin. Avoir un toit, que l'on soit migrant ou résident permanent, c'est un minimum !

Correspondant LO

• Continental – Toulouse, Foix, Boussens

En grève contre Pépé et pour les salaires

Vendredi 29 avril, pendant les congés de Pâques, environ 200 travailleurs de Continental Toulouse avaient décidé de débrayer contre la remise incessante sur le tapis du plan d'augmentation du temps de travail dit Pépé (pour : Productivité-Pérennité), plan que les salariés et les syndicats majoritaires (CGT et CFDT) ont déjà rejeté, mais que la direction s'obstine à remettre à l'ordre du jour des négociations salariales.

Vendredi 6 mai, elle remettait cela par une note où elle rappelait que la version : « augmentation de 3 % + Pépé » était toujours à la signature. Lundi 9 mai, les syndicats majoritaires ont appelé à de nouvelles assemblées générales du personnel sur les trois usines de Midi-Pyrénées.

À Toulouse, l'assemblée générale a rassemblé environ 350 travailleurs, et il a été tout de suite question de faire grève : contre Pépé, pour de vraies augmentations de salaires, les raisons se mélangeaient, mais le ras-le-bol était palpable. Il y avait beaucoup d'ingénieurs et de techniciens présents.

Après discussion, l'AG a voté à la majorité le déclenchement de la grève jusqu'au lendemain soir et a fixé ses revendications en matière de salaires : 5 % d'augmentation, pas d'augmentation de salaire inférieure à 150 euros, et l'embauche de tous les intérimaires et des sous-traitants qui le souhaitent. Les grévistes (environ 200) ont décidé des moyens de renforcer leur mouvement : ils ont fait une manifestation dans l'usine, et des volontaires se sont fait connaître pour se retrouver le lendemain matin, distribuer un tract à la prise de service et discuter avec ceux qui n'étaient pas en grève. Deux nouvelles assemblées étaient fixées pour faire le point le lendemain, à 9 heures et à 13 h 30.

Lundi 9 mai au soir, l'équipe de nuit se mettait en grève en totalité et a attendu l'équipe de matin avec le tract. L'assemblée de 9 heures était rejointe par près de 300 grévistes de journée : le nombre de grévistes progressait.

À Foix, une centaine de travailleurs se sont mis en grève en même temps que Toulouse, reprenant les mêmes revendications. À Boussens, c'est mardi 10 mai que l'assemblée du personnel a voté la grève : ce jour-là, elle était déclenchée sur les trois sites de Midi-Pyrénées.

À l'AG de 13 h 30 à Toulouse, les 300 grévistes de journée ont emporté la conviction de l'équipe d'après-midi, qui a fait grève à pratiquement 100 % chez les embauchés. Au total, entre Toulouse (350), Foix (200) et Boussens (100), il y eut 650 grévistes ce jour-là. La grève était reconduite pour 24 heures.

Les perturbations de la production étaient sensibles et malgré la présence de nombreux intérimaires (aussi nombreux que les ouvriers sur les lignes), les pièces commençaient à manquer ou à sortir avec des défauts. Les chefs qui remplacent les opérateurs sur les lignes, c'est la fabrique de rebuts !

Correspondant LO

• Luxe

Comment ne pas confondre un palace avec un vulgaire hôtel 5 étoiles ?

Un label « Palace » a été institué début 2011 par le ministère du Tourisme pour mettre en avant « l'excellence française » et distinguer les plus chics des 130 hôtels cinq étoiles existants. Or, stupéfaction dans les milieux hôteliers ! On a appris que le George V et le Ritz, grands hôtels emblématiques de la capitale, ne figuraient pas parmi les huit premiers hôtels décrochant ce label.

Au Ritz, où 550 salariés s'occupent de 161 chambres, les tarifs varient de 700 euros à plus de 9 000 euros la nuit, s'agissant dans ce dernier cas de la suite impériale de 200 m² avec vue sur la place Vendôme. Pour les plus modestes ou les plus pingres des riches, il y a des « promotions » spéciales : par exemple, pour une nuit de noce, c'est 725 euros, avec petit déjeuner, bouteille de champagne, bouquet de fleurs, et la possibilité de libérer sa chambre à 15 heures au lieu de midi. Peut-être tout cela fait-il trop « populo » pour mériter le titre de palace…

Au George V, c'est la stupéfaction : « *Depuis des années, nous sommes régulièrement classés premier hôtel du monde* », s'exclame le directeur général. « *En permanence, nous réinvestissons six millions d'euros par an pour maintenir notre palace.* » Il faut croire que ce n'est pas assez pour satisfaire les exigences des très, très riches.

Mais ce qui est le plus choquant, c'est qu'il existe un marché, rentable qui plus est, pour ce genre de dépenses extravagantes.

P. M.

• PSA – Rennes

Le mécontentement persiste

À l'usine PSA de Rennes, dans le cadre du lancement de la 508, la pression pour satisfaire les objectifs de production est toujours très forte. Après plusieurs débrayages, la direction a déjà cédé sur les horaires des nuits variables et sur le paiement des samedis travaillés. Mais cela ne suffit pas à faire supporter les cadences imposées et les horaires à rallonge. Tous ceux qui travaillent dans cette usine se rendent compte que l'objectif des responsables est de faire un maximum d'économies au détriment de leur santé, alors que les cadres de haut rang du groupe et les actionnaires se gavent de revenus exorbitants.

Suite à une panne de plusieurs heures d'un robot qui avait bloqué la production, la direction a décidé de faire travailler une équipe le samedi, en la prévenant trois jours avant. Elle a eu le culot d'expliquer que, compte tenu de la brutalité de la démarche, elle offrait généreusement une prime de 12 euros de compensation !

Loin de satisfaire les travailleurs concernés, cette prime a contribué à relancer les revendications sur les salaires qui s'étaient déjà exprimées ces dernières semaines, à l'initiative de la CGT, par une pétition signée par 1 500 ouvriers demandant des augmentations substantielles des salaires.

La veille du samedi travaillé, 150 ouvriers des équipes de jour ont débrayé pour exprimer haut et fort les revendications de salaire et le besoin d'embauches. Les cadences imposées et les jours travaillés qui s'accumulent fatiguent tout le monde et le ras-le-bol est palpable dans tous les ateliers. Et ce n'est pas la réussite de la nouvelle voiture, affichée ostensiblement par la direction, qui va suffire à faire accepter les efforts qu'elle exige actuellement.

Correspondant LO

• Ford – Blanquefort (Gironde)

Champion des emplois ou des profits ?

Après avoir annoncé son intention de faire produire une nouvelle boîte de vitesses automatique à son usine de Blanquefort près de Bordeaux, Ford claironne partout qu'il sauve ainsi mille emplois, au soulagement des ouvriers qui y travaillent encore.

Il y a seulement quelques années, cette usine comptait 2 500 travailleurs. Et il y a en ce moment un plan de 336 suppressions d'emplois, dont les travailleurs de plus de 55 ans concernés contestent les modalités : les conditions de départ sont révoltantes, certains se retrouvant en préretraite avec des pensions de 1 100 ou 1 200 euros non indexées sur le coût de la vie.

Pour sauver les bénéfices de ses actionnaires quand la crise automobile était au plus fort, en 2008 et 2009, Ford s'est débarrassé des travailleurs, d'abord en taillant dans les effectifs et puis en se dégageant de l'usine et en la cédant à un repreneur. Maintenant que le marché automobile est reparti à la hausse, Ford fait son retour à Blanquefort, en extorquant au passage 35 millions d'euros aux pouvoirs publics, soit entre un quart et un tiers de l'investissement nécessaire. À cela s'ajoute le coût du chômage partiel et de la formation permettant d'attendre le démarrage de la nouvelle production en 2013, qui seront à la charge des pouvoirs publics. Dans l'accord avec ceux-ci, l'éponge est passée sur les irrégularités du plan de suppression de 336 emplois, comme sur tous les aspects discutables de la politique de Ford et les manquements à la législation du travail.

Depuis plusieurs années, les travailleurs de l'entreprise ont débrayé, manifesté et fait entendre leur protestation contre les mauvais plans de ce trust richissime. Aujourd'hui, certains continuent à exprimer la défiance envers cette entreprise qui n'agit que pour ses profits.

Correspondant LO

• Sodetal – Tronville-en-Barrois (Meuse)

En grève pour les salaires

Les ouvriers de Sodetal, une usine d'un peu plus de quatre cents salariés spécialisée dans le tréfilage des métaux et située près de Bar-le-Duc, sont en grève depuis lundi 2 mai. La direction ne s'attendait certainement pas à ce que son usine soit bloquée quand elle a éconduit les premiers travailleurs qui avaient débrayé jeudi 28 avril.

Le ras-le-bol s'est fait entendre quand la direction a annoncé qu'elle ne donnerait quasiment aucune augmentation individuelle, après avoir lâché seulement 1,5 % d'augmentation générale et après avoir justifié que la prime d'intéressement ne soit que d'une quinzaine d'euros par trimestre.

Après les premiers débrayages de deux heures par équipe du 28 avril, un représentant de la maison mère promettait le lundi suivant 85 euros de prime exceptionnelle, ce qui a eu pour effet de convaincre les ouvriers que Sodetal pouvait lâcher plus. Les ouvriers présents ont donc décidé la grève et défini leurs revendications. Ils réclament un treizième mois, la garantie du maintien de tous leurs congés dits de fractionnement, la revalorisation des coefficients par poste et le paiement des heures de grève.

La direction n'a pour l'instant rien lâché. Les grévistes sont d'autant plus attachés au treizième mois qu'ils sont les seuls du groupe à ne pas l'avoir. Du coup les grévistes, présents jour et nuit devant l'usine, ont décidé d'empêcher les marchandises d'entrer et sortir. La direction a proposé de négocier si le travail reprenait, un chantage qui n'a fait que renforcer leur détermination.

Après les sacrifices imposés aux ouvriers mis au chômage partiel pendant plusieurs mois durant l'année 2010, il est plus que temps qu'ils obtiennent satisfaction.

Correspondant LO

LO

• Filière automobile

Merci pour les prêts et à la prochaine !

Renault et PSA Peugeot Citroën viennent de solder le remboursement du prêt que leur avait consenti l'État en avril 2009.

À l'époque, les deux constructeurs automobiles et les sous-traitants étaient venus pleurer pour obtenir un « plan automobile de soutien à la filière » de 7,8 milliards d'euros au total, afin de compenser le manque de liquidités que la crise bancaire avait entraîné. Le plan d'aide, véritable cadeau pour Renault et PSA, leur procurait un financement à un taux préférentiel, un prêt bonifié sur cinq ans à un taux de moitié inférieur, selon le magazine *L'Usine Nouvelle*, au prix du marché à ce moment.

En échange, les constructeurs s'engageaient – c'était du moins le verbiage du gouvernement pour expliquer sa générosité – à ne pas licencier, à ne pas fermer de sites en France, à modérer les dividendes versés et les bonus des patrons. Et c'est ainsi que Renault et PSA ont renoué avec les profits, grâce aux milliards que l'État a ajoutés à son déficit et que les banques n'auraient prêtés qu'à des taux élevés. Quant aux suppressions d'emplois, une de leurs méthodes favorites pour fabriquer du profit quand la vente des voitures ralentit, elles sont toujours prévues.

À présent, au bout de deux ans, voilà PSA et Renault débarrassés de leur dette avec trois ans d'avance. La ministre de l'Économie fait bonne figure en mettant en avant les 715 millions d'euros d'intérêts versés à l'État et fait mine de voir dans le remboursement anticipé une preuve de « *l'efficacité du plan automobile* ». Or les deux groupes ont vraisemblablement préféré solder leur dette au plus tôt, à présent que les conditions de financement sur le marché sont plus intéressantes pour eux que celles du prêt public.

Tant qu'à faire, Christine Lagarde s'est même fait l'avocate des constructeurs pour une poursuite du soutien public aux « investissements innovants », véhicules décarbonés et batteries pour voitures électriques. Quand on aime, on ne compte pas... l'argent public distribué aux capitalistes.

Viviane LAFONT

• La Poste Beauvais (Oise)

Les facteurs ont repris la tête haute !

Les factrices et facteurs de Beauvais, qui étaient en grève depuis le mardi 26 avril, ont repris le travail lundi 9 mai. Les trois derniers jours de la grève, leur moral avait été conforté grâce au renfort d'une dizaine de grévistes supplémentaires.

À l'issue de la grève, il y aura deux suppressions d'emplois au lieu de trois prévues par la direction, et une dizaine de facteurs vont passer à une classification supérieure, ce qui représente une petite augmentation de salaire. La mise en place de la distribution de la publicité, qui constitue un travail de plus sans effectif supplémentaire, sera retardée et une compensation sera accordée pendant un an à ceux qui la feront. Et surtout, six de ceux qui sont en contrat à durée déterminée ou en contrat d'alternance vont être embauchés en fixe.

Pour tous ceux qui ont participé au mouvement, il y a de quoi être satisfait de ne pas avoir laissé les attaques de la direction sans réponse et d'avoir obtenu l'embauche de ces camarades ! La grève a aussi été l'occasion de resserrer les liens. Dans le cadre d'un mouvement qui ne touchait que les facteurs de Beauvais, la direction de La Poste n'a pas voulu reculer plus sur les suppressions d'emplois, pas plus qu'elle n'a voulu céder sur les salaires. En effet, reculer sur ces points serait reculer sur ce qui fait l'essentiel de la politique de La Poste : faire toujours plus d'économies en bloquant les salaires et en supprimant des emplois.

Pour faire cesser cela, à La Poste comme ailleurs, dans les services publics ou dans le privé, il faudra un mouvement massif et déterminé. Et tant mieux si les luttes partielles telles que celle des facteurs de Beauvais viennent renforcer l'idée qu'il faut se préparer à le mener !

Correspondant LO

• Zone industrielle Alba-Sud – Montauban

MAF et Proapro en grève ensemble

Le groupe MAF Roda (900 salariés) est spécialisé dans la conception d'équipements de travail pour stations fruitières, dont il est le leader mondial. Son usine de production de Montauban compte 100 ouvriers, dont près de 60 % sont en grève depuis le mardi 3 mai.

Zone industrielle d'Alba-Sud.

ARC

La colère des travailleurs a explosé à propos des salaires et des conditions de travail. La grève a démarré à l'appel de la CGT pour obtenir une augmentation de 50 centimes d'euros de l'heure ainsi que l'arrêt des pressions morales que les travailleurs subissent.

Malgré les provocations et mensonges déversés par la direction, le moral des travailleurs est resté intact, ils se retrouvent devant l'usine à défier leur patron qui, flanqué des cinq rejetons, ne cesse de les traiter avec mépris. Dans un communiqué, la direction explique que les grévistes et la CGT veulent la fermeture de l'entreprise, qu'elle est responsable de la fermeture de l'entreprise Capelle et des licenciements de Bouyer (deux entreprises situées sur Montauban). Le patron, dans ce même communiqué, fait un tour de prestidigitation et écrit que les ouvriers ont obtenu une augmentation de revenu de… 14 % en un an !

Dépité de ne pouvoir rentrer en voiture, le patron à l'abri d'un cordon policier et sous les accents de l'*Internationale* diffusée par un haut-parleur, s'est épanché auprès d'un journaliste : « *Je suis écœuré… C'est toujours la même chose. Les problèmes surgissent au moment où on a du travail et où on doit expédier des installations pour les clients qui ont de la pêche et de l'abricot… C'est une minorité qui met la pagaille… C'est Al-Qaïda, des terroristes, tout simplement.* »

Ces délires patronaux sont sans effet sur le moral des grévistes, qui multiplient les initiatives, tant vis-à-vis des non-grévistes (en particulier dans les bureaux) que des travailleurs de la zone industrielle (diffusion de tracts, blocage des axes, barrage filtrant). Dans la matinée du vendredi 6 mai, ils se sont joints aux travailleurs de Proapro, une autre entreprise de la zone, qui depuis lundi 2 mai sont eux aussi en grève.

Proapro, ce sont plusieurs sites en France spécialisés dans la distribution alimentaire pour la restauration, dont le plus important est à Montauban. Le site de Marseille est lui aussi bloqué depuis le 9 mai. À Montauban, la grève touche essentiellement les ouvriers, 80 % de la logistique, ce qui fait 60 travailleurs sur le piquet de grève. Les revendications portées par le syndicat FO sont 5 % d'augmentation de salaire et de meilleures conditions de travail, face à une direction qui refuse toute discussion.

La rencontre avec les grévistes de MAF a été fraternelle. Cette grève qui est la première pour la majorité des travailleurs, outre la solidarité qu'elle a créée, leur permet de pouvoir mieux se connaître, de tisser des liens, alors que la plupart ne se voyaient jamais, étant tous les jours sur les routes.

Lundi 9 mai, les travailleurs des deux entreprises se sont retrouvés le matin pour rejoindre la préfecture où était organisé un pique-nique par les syndicats FO et CGT. Ils ont ensuite manifesté au cri de « *Tous ensemble, tous ensemble….* » pour rejoindre le palais de justice afin de soutenir les représentants syndicaux FO de Proapro assignés par leur patron pour atteinte aux libertés du travail et de circulation des marchandises !

Le moral est donc toujours là pour les grévistes des deux entreprises, qui espèrent que la deuxième semaine sera déterminante.

Correspondant LO

• CMR – Bagnolet (Seine-Saint-Denis)

Un patron qui fait ce qu'il veut de la loi

L'entreprise CMR, à Bagnolet, magasin qui vend du carrelage et du sanitaire, compte 54 travailleurs. Son résultat net en 2009 a été de 2,1 millions d'euros, sur un chiffre d'affaires de presque 16 millions d'euros. Ce n'est donc pas une petite entreprise au bord de la faillite… D'autant plus qu'elle fait partie d'un plus grand groupe, Comafranc (Aubade), installé surtout dans l'est de la France.

En 2009, pour la première fois la CGT s'est présentée aux élections professionnelles. Elle a remporté la moitié des voix dans le collège ouvrier, malgré la campagne active de la PDG du site de Bagnolet, qui était allée jusqu'à distribuer elle-même les tracts FO. Il y a donc maintenant un élu CGT et un élu CFDT, et l'élection a été vécue par la direction comme une atteinte à son pouvoir. Ne serait-ce que pour obtenir la réparation des douches et des sanitaires – dans une entreprise dont c'est la spécialité – et arriver enfin à imposer qu'il y ait des toilettes pour femmes qui ferment à clé, les représentants CGT ont dû batailler !

Pour contrecarrer la CGT et faire campagne contre elle, la PDG a même décidé d'appliquer un texte de loi relatif aux congés payés, dont elle ne faisait pas usage avant. Ce texte du Code du travail permet de retirer des jours de congés payés aux salariés absents, même quand l'absence est un arrêt maladie. Et d'affirmer tranquillement qu'à cause de la CGT, elle doit respecter les lois et retirer les jours de congés aux travailleurs malades !

Ce texte existe bien et stipule que les salariés ont droit à deux jours et demi de congés payés pour un mois de travail effectif. Cela peut permettre à l'employeur de considérer que les périodes d'arrêt maladie ne donnent pas droit à des congés payés, sauf quand les conventions collectives prévoient le contraire. Mais justement, depuis 2003, une directive européenne rejette complètement cet article, considérant que les travailleurs en congé maladie doivent de toute façon garder leurs jours de congés payés.

De plus des salariés ont attaqué leurs patrons sur ce sujet. En 2009, dans l'Oise, une salariée de la CPAM de Creil, en arrêt maladie depuis plus d'un an, s'était vu retirer ses congés payés. Elle avait attaqué sa direction aux Prud'hommes et obtenu gain de cause. Ce jugement fait désormais jurisprudence.

Mais les patrons ne se soumettent pas de bonne grâce à la loi lorsqu'elle est un peu favorable aux salariés. Ils ne s'empressent donc pas d'appliquer cette décision de l'Union européenne. Comme quoi, si invoquer la « dictature de Bruxelles » sert souvent à faire pression sur les travailleurs, les patrons savent très bien l'ignorer quand leurs intérêts sont en jeu.

Correspondant LO

• Caisses d'Allocations Familiales

Un service public naufragé

Grande nouvelle : en Seine-Saint-Denis, les guichets des agences de la CAF de Bobigny, Saint-Denis, Rosny 2 et Noisy-le-Grand devaient en principe rouvrir, après une très longue période de fermeture, les 5 et 12 mai. Ensuite ils seront ouverts trois jours en juin, deux en juillet et trois en août. Pas davantage pour le moment.

Dans toute l'Ile-de-France et dans certaines régions les allocataires ont intérêt à vérifier, avant de s'y rendre, que les guichets sont bien ouverts et à prévoir parfois des heures de queue.

Cela fait déjà longtemps que les directions des CAF ont décidé de fermer des accueils certains jours, afin de dégager tous les employés pour traiter les dossiers en retard. On estime qu'en Ile-de-France il y a environ 700 000 dossiers en souffrance. Dans certaines CAF les accueils n'ont pas ouvert depuis près d'un an.

La raison de cet engorgement est parfaitement connue : c'est la politique de suppression de postes décidée par le gouvernement. À Paris par exemple, la direction a supprimé 255 postes entre 1999 et 2011. Et dans les autres départements c'est à l'avenant.

À cette politique de réduction des effectifs s'ajoutent les effets de la crise, de l'augmentation du chômage et de la pauvreté, qui contraignent les familles à faire de plus en plus de demandes d'aide.

Il n'y a pas qu'en région parisienne qu'une telle situation dégradée existe. Dans le département de Meurthe-et-Moselle par exemple, où il y a environ 20 000 dossiers en retard, les permanences locales ont été fermées pendant un mois et demi, obligeant parfois des familles à faire 100 kilomètres pour se rendre à Nancy.

Dans la plupart des CAF, les directions demandent des heures supplémentaires, imposent aux employés de travailler toujours davantage et embauchent parfois quelques CDD, pas vraiment formés, pour tâcher d'éviter le désastre.

À cela s'ajoutent quelques combines diverses : à Paris la direction finance douze postes au profit de la plate-forme téléphonique de Guéret, postes qui seront gelés à Paris avant d'être supprimés. Un accord a également été signé avec la CAF d'Arras pour traiter des dossiers de Paris, etc. L'informatique permettant de plus en plus de traiter de n'importe où des dossiers des CAF de France et des Antilles, les directions comptent bien pouvoir répartir ainsi le surcroît de travail et ne pas embaucher.

Or il est bien évident que des embauches sont indispensables. Les employés croulent sous le travail, pendant que des familles démunies attendent, au prix de démarches de plus en plus difficiles et incertaines, des prestations indispensables pour vivre. Un scandale qui doit finir.

Correspondant LO

• SNCF

Avant ou après l'heure, ce n'est jamais l'heure !

Dernière trouvaille de la SNCF, pour probablement éviter les pénalités et les remboursements dus aux voyageurs pour ses retards, les trains à horaires variables !

Fini le temps de l'affichage des trains pour un départ à 8 h 47, 16 h 10 ou 23 h 51. Depuis la fin mars, sur certains trains, les formules de réservation de la SNCF ne prévoient plus d'horaire précis. L'heure de départ n'est donnée qu'à titre indicatif et pourra varier : un quart d'heure avant ou après pour les TGV, une heure pour les trains de nuit.

Le prétexte à cette innovation : la multiplication des travaux sur les voies en réparation, qui impliquerait des incertitudes quant à la possibilité pour un train de circuler ou non à l'heure prévue certains jours. En principe, la direction annonce quand même que les voyageurs devraient être avisés des éventuels retards une semaine avant le départ au maximum, par mail ou par téléphone... ce qui n'est certainement pas pour faciliter les prévisions de voyages des passagers.

Les retards à répétition, pour une raison ou pour une autre, cela est la règle depuis bien longtemps sur les lignes de banlieue, qui en plus de cela transportent en général les voyageurs dans de très mauvaises conditions. Ces retards pénalisent aussi de plus en plus souvent les voyageurs des lignes TGV, comme ceux qui ces derniers mois ont défrayé la chronique. Mais maintenant la direction annonce la couleur, les retards ne seront plus l'exception... mais la règle. En revanche, le prix du billet sera toujours à l'heure de l'augmentation.

Lucienne PLAIN

LO

• Saint-Chamond (Loire)

Les pollueurs doivent payer

180 000 tonnes de terres polluées seraient à traiter à Saint-Chamond, pour un site occupé d'abord par Creusot-Loire, puis par ses divers successeurs, dont les derniers en date sont Siemens et GIAT.

Aucun d'entre eux n'a eu là le moindre souci écologique, un mot qui, chez les patrons, sert tout au plus pour les discours. Et il va sûrement être demandé aux collectivités locales de payer, ce qui est inacceptable.

Le coût est évalué à trois millions d'euros. Que ces sociétés prennent sur leurs avoirs : ce sont elles les responsables.

Correspondant LO

• Usines chimiques Arkéma

Les dégâts du profit

Dans cette société, toute production industrielle est dangereuse pour les travailleurs qui la font fonctionner. Chez Arkéma, en une semaine, entre le 18 et le 24 avril, quatre travailleurs ont été gravement blessés. À Jarrie (Isère), deux blessés au visage et aux mains, par une projection d'acide sulfurique. À Lavéra, un travailleur touché au visage lors d'une explosion. À Mont (Pyrénées-Atlantiques), un opérateur brûlé au visage, lui aussi par de l'acide sulfurique. De nouveau à Jarrie, dimanche 8 mai, un salarié a été « *gravement blessé au doigt lors d'une opération de maintenance* », selon la presse.

Il est temps d'arrêter ces dégâts, tous causés par la priorité donnée au profit au détriment de la sécurité.

Correspondant LO

• Terminal méthanier de Dunkerque

Peu d'emplois et beaucoup de craintes

Sarkozy a annoncé mardi 3 mai la construction par EDF d'un terminal méthanier dans la zone du Clipon à Loon-Plage, près de Dunkerque. Le gaz naturel sera livré sous forme liquide par bateau, déchargé, regazéifié, puis expédié dans le réseau.

Le projet date de 2006. Plusieurs fois reporté faute de financement, il est présenté comme devant compenser les pertes d'emplois subies à Dunkerque ces dernières années. Rien qu'en 2010, la région de Dunkerque a perdu 380 postes de travail parce que les entreprises veulent faire plus de profit en diminuant la masse salariale.

Le terminal méthanier ne créerait à partir de 2014-2015 que cinquante à soixante-dix emplois et nécessiterait une centaine d'emplois indirects. Pour sa construction, on parle, au plus fort de l'activité, d'un chantier de 1 200 travailleurs, et beaucoup moins le reste du temps.

Total, en confirmant en mars 2010 la transformation de la Raffinerie des Flandres de Dunkerque en dépôt, annonçait qu'elle prenait une participation de 10 % dans le terminal méthanier, qui permettrait à des travailleurs d'entreprises sous-traitantes de Total de retrouver un emploi. En fait ces emplois, avant d'être créés, ont déjà été plusieurs fois promis. Par exemple aux 140 travailleurs de Rexam à Gravelines dont l'usine a fermé en décembre 2009.

Cette installation suscite aussi beaucoup d'inquiétude dans la population. Dans cette zone côtière de vingt kilomètres sur cinq à l'ouest de Dunkerque, il y a déjà treize sites classés Seveso – pour les risques qu'ils font courir en cas d'incident – plus la centrale nucléaire de Gravelines. Avec le terminal méthanier, cela fera quatorze. S'il y avait un accident majeur dans une des entreprises, quelles pourraient en être les conséquences en cascade pour les autres, pour les travailleurs et pour la population ?

Les réunions du débat public sur le terminal ont été très suivies. Mais ce n'est pas pour cela que la demande d'associations de défense de l'environnement – d'une installation du terminal méthanier en mer et non pas dans un port, comme c'est le cas à Rovigo près de Venise – a été même examinée. Comme toujours, l'intérêt du capital passe avant celui de la population.

Serge VIARD

La Fête de Lutte Ouvrière

Samedi 11, dimanche 12 et lundi 13 juin

à Presles (Val-d'Oise)

Dans un mois, notre fête annuelle, la Fête de Lutte Ouvrière, ouvrira ses portes pour les trois jours du week-end de la Pentecôte, les 11, 12 et 13 juin prochains.

Ce sera pour tous nos amis et camarades l'occasion de se retrouver dans ce grand rassemblement populaire, placé sous le signe de la fraternité. Ce sera l'occasion de faire la fête, de s'amuser, de s'instruire, de bien se restaurer, d'assister à de nombreux spectacles en tout genre. Nous donnons aujourd'hui une ébauche de ce que l'on pourra trouver à la Fête.

Mais il y en aura encore plus, car le programme est loin d'être bouclé, aussi bien pour les artistes et les dizaines d'animations qui jalonneront la Fête que pour les débats auxquels on pourra participer sur des sujets scientifiques, sociaux et politiques.

Et la place nous manque pour tout citer.

LO

Au Grand Podium

VOLO nouvelle chanson française. *Chansons intimistes, humour et coups de gueule.*

KARPATT chanson festive *Trio à l'énergie contagieuse, chanson française empreinte de jazz manouche*

DOBET GNAHORE musique africaine métissée *Musicienne ivoirienne qui chante l'Afrique*

MILTEAU SOUL CONVERSATION sextet blues soul music *L'harmoniciste Jean-Jacques MILTEAU avec les chanteurs afro-américains Michael ROBINSON et Ron SMYTH, Manu GALVIN (guitare), Gilles MICHEL (basse), Éric LAFONT (batterie)*

LA CANAILLE hip-hop rock. *Textes contestataires et rebelles sur une musique entre rock, rap et hip-hop.*

LA COMPAGNIE JOLIE MÔME « Paroles de mutins » *Nouveau récital de chansons de lutte théâtralisées.*

MEMO chanson engageante *Ce chanteur du Nord dénonce l'hypocrisie, l'irrespect et l'injustice sociale, avec humour ou colère.*

CHLOÉ LACAN scène française *Une jeune chanteuse, s'accompagnant à l'accordéon, avec beaucoup de verve, de la gouaille et de la fantaisie*

LA FANFARE EN PÉTARD *Hip-hop, ragga, jazz, dub, électro, fanfare atypique, joyeuse et enragée.*

Dimanche et lundi à 15 heures
Allocution
de **Nathalie Arthaud**
sur le Grand Podium

Au Petit Théâtre

GROUPE PERVIN chansons populaires turques et kurdes

THE VERY HOT BROTHERS rhythm'n'blues soul music

LA RABIA chant de lutte, rock de classe

« *En sortant de l'école…* » par **PAULINE CHRISTOPHE** conférence gesticulée sur le métier de professeur des écoles

LES BAS DE JEANNE world musette

« **LE QUARTET LOVE CRY** se souvient d'Albert Ayler » jazz avec Jef SICARD (saxophones, conques), François RICARD (batterie), Étienne LEMAUF (contrebasse) et Rasul SIDDIK (trompette)

LA MORDUE chansons de femmes

LA FANFARE EN PÉTARD ragga – hip-hop – jazz – dub – electro

LISE DELLAC chanteuse folk – reprises des années 1960

GUZZLE BAND blues swing jazz

THE MOONLIGHT SWAMPERS reprises country et rock

Au Village médiéval

On pourra flâner en plein Moyen Âge au milieu des échoppes et des artisans, au milieu des jongleurs et des danseurs.

On pourra s'initier à la fabrication d'un vitrail, assister à des tournois et au jugement de Blaise de Mauvert revenant de la première croisade.

Et le soir, à la nuit tombée, on pourra admirer le spectacle des voleurs de feu.

Tout savoir sur la Fête

Sur le site **fete.lutte-ouvriere.org**

Tous les programmes au fur et à mesure de leur confirmation, artistes, débats, films, conférences scientifiques...

Tous les renseignements pratiques.

Pour vous mettre dans l'ambiance, visionnez les vidéos-clips de la fête 2010

Commandez vos cartes!

Les cartes d'entrée, valables pour les trois jours de la Fête, sont disponibles au tarif réduit de 12 euros. Sur place, pendant la Fête, elles coûteront 15 euros. Par ailleurs, les bons d'achat d'une valeur de cinq euros, mais vendus quatre euros, sont également disponibles.

Vous pouvez vous procurer cartes et bons d'achat

. soit auprès de nos camarades

. soit en écrivant à Lutte Ouvrière – BP 233 - 75865 Paris Cedex 18

Indiquer, dans votre courrier, le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition. Envoi franco.

Des débats sur la société…

Des écrivains, historiens et documentaristes seront présents :

Patrick BENQUET sur la « Françafrique ».
Christophe CORDIER : la grève du Joint Français en 1972.
Jean-Noël DELAMARRE : les conseils ouvriers à Strasbourg en 1918.
Fatou DIOME, romancière franco-sénégalaise, *Le Ventre de l'Atlantique*, *Celles qui attendent...*
Manuel DOMERGUE, **Thomas DELTOMBE**, **Jacob TATSITSA** : *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique 1948 – 1971.*
Laure GODINEAU : *La Commune de Paris par ceux qui l'ont vécue*
Stéphane HOREL : *Les Médicamenteurs*, sur les liaisons entre labos et pouvoirs publics.
Yannick KERGOAT, monteur des films de Rachid Bouchared, *Hors la loi* et *Indigènes*
Marc LAIME, sur le problème de l'eau.
Jean-Jacques MARIE : la vie des oppositionnels en URSS entre 1934 et 1938.
Charlotte NITHART : *Le Cargo de la honte – L'Effroyable odyssée du* Probo Koala.
Nicolas OFFENSTADT : sur la guerre de 14-18 vue aujourd'hui.
Michel OLMI : sur Radio Lorraine Cœur d'Acier.
PEF, auteur d'ouvrages pour les enfants, *Le Prince de Motordu*.
Laurent SEDEL, auteur de *Il faut sauver les malades*, sur la misère des hôpitaux.
Wassyla TAMZALI, militante féministe, sur la situation des femmes au Maghreb.
Marie TREPS, linguiste, sur les « *mots voyageurs* » et les « *mots migrateurs* ».

… et les moyens de la changer

Notre Fête est une fête politique qui affirme ses idéaux communistes, révolutionnaires et internationalistes. Pour ceux qui le souhaitent, c'est l'occasion d'échanger des idées, de rencontrer des militants de Lutte Ouvrière, mais également d'autres courants de France et d'autres pays.

Tous les groupes présents ne partagent pas forcément l'ensemble de nos convictions, mais ce rassemblement est l'occasion pour chacun de discuter et de confronter ses idées avec celles des autres.

Deux grands débats seront organisés par Lutte Ouvrière, sous le chapiteau Karl Marx

Samedi à 18 heures : sur les problèmes du secteur de la santé

Dimanche à 18 heures : sur le nucléaire

La Fête, en pratique

La Fête ouvrira le samedi 11 juin, à partir de 11 h jusqu'au soir à 23 h, puis non-stop du dimanche matin 9 h jusqu'au lundi soir 20 h

Pour venir à la Fête, le plus commode sera de prendre les cars gratuits qui partiront du métro Saint-Denis-Université, terminus de la ligne 13. Ils vous déposeront à l'entrée de la Fête. Ces cars fonctionnent aux mêmes horaires que la Fête. La ville de Presles est petite et le stationnement des voitures y est très difficile.

La Fête est également accessible par le train depuis la gare du Nord. La gare de Presles est à 900 mètres de la Fête.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 1014 C 85576